

UFR D'HISTOIRE ET DE GEOGRAPHIE

GUIDE DE LA LICENCE D'HISTOIRE



Le roi David, représenté avec les attributs d'un empereur byzantin, entre deux figures féminines personnifiant la Sagesse (Σοφία) et la Prophétie (Προφητεία). Il tient le psautier ouvert aux deux premiers versets du psaume 71 (72) : « Ô Dieu !, donne au roi Ton jugement et au fils du roi Ta justice ! »
Psautier de Paris (vers 945), Bibliothèque nationale de France, manuscrits grecs, 139, fol. 7v.

Année universitaire 2025-2026

SOMMAIRE

Le département d'histoire	p. 4
Enseignants du département d'histoire	p. 5
Formation en histoire	p. 8
Évaluation des enseignements	p. 11
Règles de validation, de compensation et de progression	p. 14
Étudier à l'étranger	p. 18
Présentation des enseignements de la licence d'histoire par année, UE et EC	
Première année de licence	
Semestre 1	p. 21
Semestre 2	p. 29
Deuxième année de licence	
Semestre 3	p. 37
Semestre 4	p. 45
Troisième année de licence	
Semestre 5	p. 55
Semestre 6	p. 65

Ce document est une brochure d'information sans valeur contractuelle.

LE DEPARTEMENT D'HISTOIRE

L'**UFR** (Unité de Formation et de Recherche) d'Histoire-Géographie, située à la Citadelle (10 rue des Français Libres, 80080 Amiens) est composée de 2 départements :

- Le département d'histoire
- Le département de géographie

La **direction de l'UFR** est assurée par Mme Anne Tallon, professeure en histoire : anne.tallon@u-picardie.fr

La direction adjointe de l'UFR est assurée par M. Pierre-Jacques Olnier, maître de conférences en géographie : pierre-jacques.olnier@u-picardie.fr

Le **département d'histoire** est dirigé par Mme Marion Trévisi, professeure, et M. David Bellamy, maître de conférences en histoire : marion.trevisi@u-picardie.fr et david.bellamy@u-picardie.fr

Le **département de géographie** est dirigé par M. Laurent Chalumeau, maître de conférences en géographie : laurent.chalumeau@u-picardie.fr

Le département d'histoire dispose d'une **administration**, dirigée par madame Véronique Baudouin (veronique.baudouin@u-picardie.fr).

Cette administration comprend un **secrétariat**, assuré par M. Frédéric Linant (frederick.linant@u-picardie.fr), qui s'occupe surtout de l'équipe enseignante, et une **scolarité**, qui, elle, est affectée à la gestion des étudiants. La scolarité est constituée de Madame Delphine Vasseur (delphine.vasseur@u-picardie.fr) pour les étudiants de Licence 1 et de Master, et Madame Marlène Tiechon (marlene.tiechon@u-picardie.fr) pour les étudiants de Licence 2, Licence 3 et Licence professionnelle.

ENSEIGNANTS DU DEPARTEMENT D'HISTOIRE

Avertissement préliminaire

Les historiens distinguent quatre périodes dans leur objet d'étude :

- l'**Antiquité** ou **histoire ancienne** qui va de la naissance de l'histoire à la fin du V^e siècle après Jésus-Christ ;
- le **Moyen Âge** ou **histoire médiévale** qui suit l'Antiquité et s'achève à la fin du XV^e siècle ;
- les **temps** ou **l'histoire modernes** qui couvrent les XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles ;
- l'**époque** ou **l'histoire contemporaine** qui couvrent les XIX^e et XX^e siècles et le premier quart du XXI^e siècle.

Histoire ancienne

APICELLA Catherine (catherine.apicella@u-picardie.fr)

Histoire du Levant hellénistique et romain

BONSANGUE Maria-Luisa (maria-luisa.bonsangue@u-picardie.fr)

Histoire économique et sociale du monde romain

Responsable des Relations internationales pour l'UFR d'Histoire et de Géographie

Responsable de la Licence professionnelle « Patrimoine, Tourisme, Environnement »

COSTANZI Michela (michela.costanzi@u-picardie.fr)

Histoire et archéologie du monde grec archaïque et classique et du monde grec colonial

HAACK Marie-Laurence (marie-laurence.haack@u-picardie.fr)

Histoire de l'Italie préromaine et romaine

LAMARE Nicolas (nicolas.lamare@u-picardie.fr)

Histoire et archéologie romaines

SARRAZANAS Clément (clement.sarrazanas@u-picardie.fr)

Histoire et archéologie du monde grec hellénistique et impérial

Histoire médiévale

FRESNEL Hugo (hugo.fresnel@u-picardie.fr)

Histoire de la violence et des pouvoirs, histoire des mondes normands

MINIER Solène (solene.minier@u-picardie.fr)

Histoire des femmes et du genre, histoire sociale, histoire urbaine

MONTAUBIN Pascal (pascal.montaubin@u-picardie.fr)

Histoire des institutions ecclésiastiques médiévales

ROUZEAU Benoît (benoit.rouzeau@u-picardie.fr)

Histoire et archéologie monastique médiévale et moderne

En délégation au C.N.R.S. pour l'année 2025-2026

SAINT-GUILLAIN Guillaume (guillaume.saint-guillain@u-picardie.fr)

Histoire de la Méditerranée orientale et de l'Italie au Moyen Âge

En délégation au C.N.R.S. pour l'année 2025-2026

TALLON Anne (anne.tallon@u-picardie.fr)

Histoire religieuse et culturelle de l'Occident (XIII^e-XV^e s.)

Directrice de l'UFR

VIDON Hugo (hugo.vidon@u-picardie.fr)

Histoire de l'Italie médiévale, histoire de l'environnement (XI^e-XIII^e s.)

Histoire moderne

BERTHIAUD Emmanuelle (emmanuelle.berthiaud@u-picardie.fr)

Histoire de la famille, du genre et de la médecine (XVIII^e - XIX^e siècles)

BOITEL Isaure (isaure.boitel@u-picardie.fr)

Histoire politique et histoire des représentations de l'Europe moderne

Responsable du master « Histoire, Civilisations, Patrimoine »

Responsable innovation pédagogique

CARPI Olivia (olivia.carpi@u-picardie.fr)

Histoire des guerres de Religion, histoire politique et religieuse des villes françaises de la première modernité, histoire des conflits civils et de leur pacification

Responsable pédagogique de la L3

Responsable du MEEF Histoire-Géographie

DESENCLOS Camille (camille.desenclos@u-picardie.fr)

Histoire politique et diplomatique de la première modernité (France, Empire, Pays-Bas)

En délégation à l'I.N.R.I.A. pour l'année 2025-2026

LEMEE Emmanuel (emmanuel.lemee@u-picardie.fr)

Histoire politique et diplomatique de la première modernité, histoire des îles britanniques

Responsable pédagogique du Portail L1 histoire-géographie et directeur des études pour les étudiants d'histoire de L1

SAUX-ESCOUBET Pierre (pierre.saux-escoubet@u-picardie.fr)

Histoire des systèmes politiques, républiques et républicanismes, relations internationales

TREVISI Marion (marion.trevisi@u-picardie.fr)

Histoire des femmes, histoire de la famille (XVIII^e siècle - Révolution française - Empire)

Co-directrice du département d'Histoire

Référente égalité hommes/femmes et violences sexuelles et sexistes

Histoire contemporaine

BELLAMY David (david.bellamy@u-picardie.fr)

Histoire politique, France, XIX^e-XXI^e s.

Co-directeur du département d'Histoire

Référent Handicap

BONIFACE Xavier (xavier.boniface@u-picardie.fr)

Histoire de la guerre, de la religion et de la politique

CRONIER Emmanuelle (emmanuelle.cronier@u-picardie.fr)

Histoire sociale et culturelle, histoire de la guerre XIX^e-XXI^e siècles, histoire de l'alimentation

FOURNIER Antoine (a-fournier@u-picardie.fr)

Histoire politique, France, XX^e siècle

NIVET Philippe (philippe.nivet@u-picardie.fr)

Histoire politique de la France, histoire de la Première Guerre mondiale

PIGNOT Manon (manon.pignot@u-picardie.fr)

Histoire de l'enfance et de la jeunesse, histoire de la guerre aux XX^e et XXI^e siècles.

Responsable pédagogie de la L2

LA FORMATION EN HISTOIRE

L'offre de formation du département d'histoire

Dans le cadre du système « LMD » (Licence Master Doctorat), actuellement en usage, le département d'histoire offre les formations suivantes :

→ Licence « mention histoire » (BAC + 3) qui comprend 5 parcours-types

→ Licence professionnelle « Patrimoine Tourisme Environnement » (BAC + 3)

→ Master mention « Histoire, Civilisations, Patrimoine » (BAC + 5) qui comprend 4 parcours-types (cf. brochure du Master) :

- « Histoire et archéologie » ;
- « MATA » (Métiers des Archives et Technologies Appliquées) ;
- « Phénomène guerrier » ;
- « Pouvoir et Société »

→ Parcours « Histoire-géographie » de la spécialité « Professeurs des Lycées et collèges » du Master mention « Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation » (MEEF) : master piloté par l'INSPE (Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation) auquel est associée l'UFR d'Histoire et de Géographie.

→ Doctorat (BAC + 8)

La licence d'histoire

La licence d'histoire (générale) proposée par l'UFR d'Histoire et de Géographie s'organise en 6 semestres, eux-mêmes regroupés par niveaux ou années :

- **L 1, Portail histoire-géographie : semestres 1 et 2**
- **L 2 : semestres 3 et 4**
- **L 3 : semestres 5 et 6**

Chaque semestre comprend des **UE** (Unités d'Enseignement) qui regroupent elles-mêmes des **EC** (Éléments Constitutifs). La plupart des EC sont composés d'un cours magistral (**CM**) et de travaux dirigés (**TD**) en plus petits groupes qui permettent d'approfondir le contenu du CM et de s'exercer aux principaux exercices pratiqués en histoire (commentaire de documents, exposé oral, dissertation, *etc.*).

L'usage de l'ordinateur pour la prise de notes est **interdit** dans les TD de L1 et de L2 (sauf pour les étudiants bénéficiant d'un aménagement médical). Il est autorisé dans les CM et pour les TD de L3.

Toutes les UE sont obligatoires, même les UE non disciplinaires.

Chaque UE, chaque EC, chaque niveau d'étude est validé par l'acquisition de crédits, conformément au système « ECTS » (*European Credit Transfer System*).

Un semestre validé correspond à 30 crédits ou ECTS.

La licence est donc validée par l'obtention de 180 crédits ou ECTS (30 ECTS x 6 semestres).

Les semestres 1 et 2 de la licence (niveau L1) sont organisés sous forme de **Portail** avec la Licence de géographie : ils proposent des enseignements de Tronc commun semblables pour tous les étudiants et des cours d'approfondissement soit en histoire, soit en géographie, afin de préparer l'orientation des étudiants à l'issue de cette première année.

N.B. : Un étudiant choisissant l'approfondissement « Histoire » au S1 peut passer en approfondissement « Géographie » au S2 et réciproquement.

De même, la validation du Portail ouvre l'accès à la L2 d'Histoire comme à la L2 de Géographie, quel que soit l'approfondissement suivi durant l'année de L1.

Il est toutefois recommandé, dans la mesure du possible, de préserver la cohérence du parcours pendant la L1 et au-delà.

À partir du semestre 3 (niveau L2), l'étudiant doit choisir des modules d'orientation préparant aux 5 parcours-types de L3 :

- « **Histoire approfondie** »
- « **Histoire et Archéologie** »
- « **Histoire-Droit** »
- « **Histoire-Géographie** »
- « **Professorat des écoles** »

L'étudiant est libre du choix de ses modules d'orientation en L2 et du choix de son parcours-type en L3. Il est cependant vivement recommandé de poursuivre en L3 dans le parcours-type correspondant aux modules d'orientation choisis en L2, pour des raisons de cohérence et pour renforcer ses chances de réussite.

N.B. En L2, les étudiants qui suivent l'orientation « histoire approfondie » doivent suivre trois enseignements au choix chaque semestre. Cependant, **ils ne peuvent pas écarter la même période au cours des deux semestres** (par exemple : si l'étudiant suit histoire ancienne, histoire médiévale et histoire contemporaine au S3, il devra suivre l'histoire moderne au S4 et deux autres cours).

De la même manière, en L2, les étudiants qui suivent l'orientation « histoire géographie » doivent suivre un seul enseignement d'histoire approfondie au choix chaque semestre. Cependant, **ils ne peuvent pas suivre la même période au S3 et au S4.**

Au S4, une UE « Patrimoine, Tourisme, Environnement » permet de préparer l'orientation des étudiant(e)s qui le souhaitent vers la **Licence Professionnelle « Patrimoine, Tourisme, Environnement »**.

N.B. Choisir cette UE au S4 n'oblige absolument pas à proposer un dossier pour l'admission dans la Licence Professionnelle « Patrimoine, Tourisme, Environnement » et n'empêche pas les étudiant(e)s qui le souhaitent de poursuivre en L3 dans un des autres parcours proposés. À l'inverse, elle ne garantit pas l'admission en Licence Professionnelle en cas de résultats insuffisants.

L'étudiant(e) peut être aidé(e) dans son choix par les enseignants et par la Direction de l'Orientatation et de l'Insertion Professionnelle (DOIP).

Dans le cadre du parcours-type « Histoire et Archéologie », les étudiants doivent suivre une formation d'au moins quatre semaines, pas nécessairement consécutives, entre le semestre 3 et la dernière semaine de cours du semestre 6. Cette formation prend la forme d'un ou de plusieurs **stages** qui doivent permettre une expérience archéologique complète et variée, couvrant les domaines de la prospection, de la fouille et de la post-fouille. Elle peut se dérouler sur l'un des chantiers dirigés par les membres de l'UFR ou dans un autre cadre, après accord des enseignants intervenant dans le parcours « Histoire et Archéologie » qui assureront le tutorat de ces stages. Elle ne saurait consister uniquement dans du traitement de matériel ou de l'enregistrement de données, une expérience du terrain est indispensable.

Attention : toute période de stage doit **impérativement** être encadrée par une convention de stage de l'UPJV, validée uniquement par les responsables de parcours. **Aucun stage réalisé hors de ce cadre ne sera validé.** L'étudiant devra fournir, au moment de la soutenance de son rapport de stage, les attestations des périodes de stage qu'il aura effectuées.

La licence professionnelle

L'UFR d'Histoire et de Géographie propose aussi, au niveau L3, **une licence professionnelle « Patrimoine Tourisme Environnement »**, accessible sur dossier de candidature et entretien de motivation. C'est une filière sélective, à laquelle il n'est possible d'accéder qu'après avoir validé les 4 premiers semestres de la licence d'histoire (niveau L 2) et en ayant, si possible, déjà une petite expérience des filières professionnelles visées par le biais d'un stage (volontaire, court, pas nécessairement rémunéré), d'un emploi occasionnel ou du bénévolat, ou encore d'une activité en milieu associatif.

Au S4, l'UE d'orientation « Patrimoine, Tourisme, Environnement » vers cette Licence Professionnelle permet aux étudiant(e)s qui le désirent d'optimiser leurs chances d'y être admis(e)s.

Attention : avoir validé l'UE ne garantit pas pour autant l'accès à la formation ; inversement, avoir suivi l'UE n'est pas un prérequis pour l'accès à la formation.

ÉVALUATION DES ENSEIGNEMENTS

Règles générales

L'évaluation des enseignements est conforme aux règles générales définies par la Commission de la Formation et de la Vie universitaire (CFVU) de l'Université de Picardie-Jules Verne.

Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences sont affichées au service de la scolarité. Elles sont reprises dans le livret pédagogique de l'étudiant, distribué le jour de la pré-rentree et mis en ligne sur le site de l'UFR.

Le contrôle des connaissances s'opère en 2 sessions : une première session, comprenant le contrôle continu et des examens en fin de semestre, et une seconde, dite de rattrapage, sous forme d'examens, si l'étudiant n'a pas validé tous ses Éléments Constitutifs (EC) en 1^{re} session.

En licence, le contrôle des connaissances en première session s'opère de 2 manières :

→ **Le contrôle continu**, qui est le régime normal.

→ **Le contrôle terminal**, réservé aux étudiants bénéficiant d'un régime spécifique (voir *infra*).

Les étudiants inscrits en régime normal doivent assister à tous les cours et TD : **c'est la règle d'assiduité**.

Gestion des absences justifiées et injustifiées

En vertu de la règle d'assiduité, **toute absence doit être justifiée** (par un certificat médical ou toute autre attestation officielle). Lors d'une absence ponctuelle, l'étudiant doit présenter son justificatif directement à l'enseignant dont il a manqué la séance et non au bureau de la scolarité.

En cas d'absence injustifiée à une évaluation dans le contrôle continu, l'étudiant se verra attribuer la note « 0 ».

Dès qu'un étudiant a deux absences injustifiées, qu'il y ait eu ou non évaluation lors des séances concernées, **il sera considéré comme ABI (absence injustifiée)** à l'EC concerné et donc DEF (défaillant) à l'UE concernée. Il pourra cependant bénéficier de la session de rattrapage.

Toutefois, certains EC ne sont évalués qu'à l'assiduité et à l'investissement. Dans ce cas, l'EC est dit validé ou non validé sans qu'une note chiffrée soit attribuée mais seulement un résultat (Admis, Ajourné ou Défaillant). L'absence d'assiduité entraîne la défaillance à l'EC et il n'y a pas de rattrapage.

Les absences justifiées ouvrent le droit à une demande de régime spécifique (RSE, voir plus loin) incluant la dispense d'assiduité. **Aucune dispense médicale ne peut en soi et à elle seule faire fonction de dispense d'assiduité.**

Inscriptions pédagogiques

Les inscriptions pédagogiques sont obligatoires et doivent être réalisées en ligne par chaque étudiant(e) via l'application « IPWEB » accessible à partir de son ENT. Elles se feront dans les périodes déterminées par la composante en fonction du calendrier voté en CFVU.

Les étudiant(e)s n'ayant pas réalisé leurs inscriptions pédagogiques dans les temps impartis devront le signaler au service de la scolarité avant les examens. Seul le service de la scolarité pourra alors, à titre dérogatoire et en accord avec le responsable pédagogique, procéder aux inscriptions en régularisation.

Tout contrôle des connaissances et des compétences réalisé sans inscription pédagogique préalable ne pourra être évalué c'est-à-dire noté.

Tout(e) étudiant(e) n'ayant pas réalisé son inscription pédagogique ne pourra être évalué(e).

Modalités de contrôle des connaissances

Évaluation en première session

Chaque UE/EC fait l'objet d'un résultat (Admis, Ajourné ou Défaillant) et, le plus souvent, d'une note (un chiffre de 0 à 20, ou encore une mention ABJ = absence justifiée ou ABI = absence injustifiée). Une note supérieure ou égale à 10/20 entraîne le résultat Admis ; une note chiffrée inférieure à 10/20 entraîne le résultat Ajourné. Il n'y a pas de note éliminatoire.

L'évaluation des différents EC peut consister en du contrôle continu intégral (moyenne des notes obtenues lors de différents exercices en TD au cours du semestre, affectées éventuellement d'une pondération), un examen terminal seul (pour les EC consistant uniquement en du CM) ou une moyenne entre les notes de contrôle continu et la note obtenue lors d'un examen final, moyenne éventuellement pondérée (pour les EC comportant à la fois du CM et du TD). **Pour les enseignements d'histoire fondamentale de tous les niveaux, la note finale est calculée selon les coefficients suivants : 40 % (TD - contrôle continu) et 60 % (CM – épreuve finale).**

Certains EC ne sont évalués qu'à l'assiduité et à l'investissement : c'est le cas notamment de certains EC de remédiation. Dans ce cas, l'EC est dit validé ou non validé sans qu'une note chiffrée soit attribuée.

De même, les EC validés par un rapport de stage ou un mémoire de recherche ne font pas l'objet d'un rattrapage.

Modalités de contrôle des connaissances en session de rattrapage

Le contrôle continu n'est pris en compte qu'à la première session.

La session de rattrapage est composée d'**une seule épreuve** pour chaque EC, écrite ou orale.

Ces épreuves ne sont pas obligatoires et l'étudiant conserve, dans tous les cas, la meilleure des deux notes obtenues lors de chacune des sessions.

Les Régimes Spécifiques d'Étudiant (RSE)

1. Les régimes spécifiques d'étudiant permettent un aménagement du suivi des enseignements et de l'évaluation pour les étudiants ne pouvant assister de manière continue aux cours et TD. Ces régimes sont au nombre de dix : étudiant engagé, étudiant créateur d'entreprise, étudiant en situation d'altération temporaire de santé, étudiante en situation de maternité, étudiant en situation de paternité, étudiant en situation de responsabilité, étudiant sportif de haut niveau, étudiant artiste de haut niveau, étudiant en situation de handicap (voir ci-dessous), étudiant salarié.
2. La demande de régime spécifique d'étudiant doit obligatoirement être effectuée au plus tôt auprès du service de la scolarité et accompagnée des justificatifs exigés.
3. La demande de régime spécifique ne peut être accordée que si elle est conforme aux fiches RSE définissant chaque régime. Lors de cette demande, l'étudiant indiquera sur une fiche les intitulés des UE / EC pour lesquels il souhaite être dispensé d'assiduité.
4. La demande doit être validée par le responsable de la formation ou le responsable d'année et le directeur de la composante.
5. Une fois le statut RSE obtenu, l'étudiant(e) doit prendre contact dès que possible avec les enseignants responsables des UE/EC concernés pour obtenir les modalités d'évaluation (épreuves aménagées).
6. Les étudiants jouissant d'une dispense d'assiduité sont évalués uniquement **sous la forme d'un examen terminal**, se situant à la fin du semestre ou dans le cadre du cours, et consistant en un examen écrit ou oral.
Dans le cas d'un examen prenant place dans le cadre du cours, ils sont dûment convoqués dans les délais légaux. Il leur appartient, cependant, de **se renseigner auprès des enseignants concernés et de la scolarité**.
7. Les étudiant(e)s qui souhaitent obtenir un régime spécifique doivent en faire la demande auprès de la scolarité de l'UFR d'Histoire et de Géographie **avant la fin novembre** de l'année universitaire en cours pour les semestres impairs (1, 3 et 5) et **avant la fin mars** pour les semestres pairs (2, 4 et 6). **Il n'y a pas de rétroactivité et la demande de régime spécifique doit être faite pour chaque semestre.** Cela signifie que le statut RSE débute lors de la date de dépôt de la demande. Toutes les absences antérieures à cette même date ne sont donc pas excusées par le régime RSE.

Les étudiants en situation de handicap

Sur recommandation du service compétent, des aménagements peuvent éventuellement être apportés à ces modalités de contrôle des connaissances pour certain(e)s étudiant(e)s en situation de handicap (tiers-temps, quart-temps, utilisation d'un ordinateur, recours à un secrétaire...).

Les étudiant(e)s en situation de handicap doivent se mettre dès que possible en relation avec le ou la référent handicap du département d'histoire.

REGLES DE VALIDATION, DE COMPENSATION ET DE PROGRESSION

Règles de validation

L'UE est validée :

- soit lorsque la moyenne des éléments qui la constituent est supérieure ou égale à 10/20.
- soit par compensation au sein du semestre, si la moyenne du semestre est supérieure à 10/20.

Dans les deux cas, l'UE est validée, l'étudiant ne repasse pas les éléments qui la composent. Il n'y a pas de note éliminatoire. Les EC et les UE acquis le restent tout au long de la formation : ils sont capitalisés, même en cas de redoublement ou de réorientation des études.

Dans le cas contraire, l'UE n'est pas validée et l'étudiant repasse au choix les éléments qui ne sont pas validés. Les EC validés (c'est-à-dire ceux dans lesquels l'étudiant a obtenu le résultat « Admis ») sont acquis et il n'est donc pas possible de les repasser pour améliorer sa note, même en cas de redoublement ou de réorientation des études.

En revanche, les étudiants ayant validé leur L3 dans un parcours-type donné peuvent se réinscrire en L3 dans un autre parcours-type s'ils le souhaitent. Ils peuvent alors choisir de suivre tous les enseignements de la Licence ou uniquement ceux du nouveau parcours-type dans lequel ils ont pris leur nouvelle inscription.

Pour obtenir sa Licence, il faut avoir validé les 3 années (L1, L2, L3) indépendamment les unes des autres, avec une moyenne d'au moins 10/20 pour chaque année.

Règles de compensation

Sous certaines conditions, les notes obtenues dans des EC ou des UE différents peuvent se compenser entre elles.

- **Compensations entre éléments constitutifs (EC)** : si la moyenne des éléments qui constituent une UE est supérieure ou égale à 10/20, l'UE est validée même si l'étudiant n'a pas obtenu la moyenne dans tous les EC. Par ailleurs, si la moyenne de 10/20 n'est pas atteinte à l'UE, les éléments constitutifs de l'UE dont la moyenne est égale ou supérieure à 10/20 sont capitalisés.
- **Compensation entre UE** : si la moyenne générale des UE est supérieure ou égale à 10/20 sur l'ensemble d'un semestre, le semestre est validé, même si l'étudiant n'a pas obtenu la moyenne dans toutes les UE. Par ailleurs, même quand la moyenne du semestre est inférieure à 10/20, les UE dont la moyenne est égale ou supérieure à 10/20 restent acquises.
- **Compensation entre semestres** : les semestres d'une même année peuvent se compenser entre eux. Si la moyenne des deux semestres d'une même année est égale ou supérieure à 10/20, les deux semestres sont validés.

Attention ! Il n'y a pas de compensation entre les années de Licence ; la compensation ne se fait qu'entre les semestres d'une seule et même année (S1+S2, S3+S4 ou S5+S6). Pour obtenir le diplôme de Licence, il faut donc avoir validé les 3 années séparément, mais la note finale obtenue correspond à la moyenne des 6 semestres.

Points jurys

Le jury peut octroyer, de manière exceptionnelle, des points supplémentaires au niveau d'une UE ou d'un semestre ou de l'année, soit pour attribuer un résultat positif (Admis), soit pour attribuer une mention. Les points de jury permettent de modifier un résultat, mais en aucun cas la note qui sera toujours prise en compte dans les calculs.

Points bonus

❖ Pratiques concernées :

- Langues à la Maison des Langues (hors UE transverse)
- Pratiques sportives valorisées au sein du SUAPS
- Pratiques artistiques et culturelles valorisées au sein du S2C
- Stage découverte de deux semaines, non prévu dans la maquette

❖ Principes généraux :

Les étudiants devront s'inscrire à ces pratiques valorisées (pratiques sportives, artistiques ou culturelles) et être acceptés. Il y a un nombre de places limité.

Pour les langues, si un étudiant désire un niveau C1 ou C2 en anglais, ou s'il désire améliorer une langue autre que l'anglais, il pourra s'inscrire dans un cours dispensé à la Maison des Langues et obtenir des points bonus.

Dans le cadre d'un stage découverte, le suivi et l'évaluation se feront au sein de la composante concernée. Seuls les stages de découverte, non prévus dans la maquette et s'insérant dans une démarche d'ouverture ou de renforcement disciplinaire et/ou méthodologique, pourront être considérés comme pratiques valorisées.

À l'issue de chaque semestre, l'étudiant devra prendre contact avec le responsable de formation pour rendre compte de la réalisation d'une pratique valorisée au cours du semestre et requérir l'obtention d'une bonification.

Les points bonus pourront totaliser 0.1 points par semestre et 0.2 points par semestre au maximum pour deux activités.

La pratique doit être encadrée. L'étudiant doit être assidu. Les étudiants doivent être inscrits **sur la plateforme des pratiques libres**.

Valorisation de l'engagement des étudiants

Réf. Articles D.611-7 à D.611-9 du code de l'éducation.

L'engagement des étudiants dans la vie associative, sociale ou professionnelle, pourra être valorisé (activité bénévole au sein d'une association régie par la loi 1901, activité d'élus dans les conseils des établissements d'enseignement supérieur et des centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires, activité militaire, engagement de sapeur-pompier volontaire, engagement de service civique,

engagement de volontariat dans les armées). Cette valorisation se fera par le biais de l'attribution minimum de 1 ECTS au sein du semestre pair dans le cadre de l'UE transverse en licence d'histoire. Si un étudiant a plusieurs engagements citoyens, alors il pourra valoriser chaque engagement sur plusieurs années.

Le fait qu'un engagement puisse être valorisé sera décidé par la Direction de la Vie étudiante via une commission composée d'un VP CFVU, du VPE, du directeur de la Direction de la Vie étudiante.

Valorisation d'une activité salariale

Réf. Articles D.611-7 à D.611-9 du code de l'éducation.

L'activité salariale considérée devra être une activité non prise en compte dans la formation. Cette valorisation se fera au travers de l'attribution minimum de 1 ECTS au sein du semestre pair dans le cadre de l'UE transverse en licence d'histoire et en licence professionnelle PTE. Si un étudiant a plusieurs activités salariales, il pourra valoriser chacune d'elle sur des années différentes. Le fait qu'un engagement puisse être valorisé sera décidé par la Direction de la Vie étudiante via une commission composée d'un VP CFVU, du VPE et du directeur de la Direction de la Vie étudiante.

Règles de progression

Un étudiant ne peut progresser (c'est-à-dire passer au niveau supérieur de la Licence) que s'il lui manque, au maximum, un semestre non compensé. Cependant, à titre dérogatoire, le jury d'année peut permettre à un étudiant de progresser, même s'il a plus d'un semestre non compensé de retard (statut AJAC). L'étudiant devra rattraper les semestres qui lui manquent pour valider l'ensemble de la licence.

Tout étudiant ayant un semestre de retard (non validé) doit, dans une UE non acquise, obligatoirement repasser les éléments non validés.

Quand l'étudiant doit repasser des UE optionnelles, il a la possibilité d'en choisir d'autres que celles auxquelles il s'était précédemment inscrit.

Attention ! Lorsque deux épreuves relevant de deux semestres différents se déroulent sur la même plage horaire, c'est l'épreuve de niveau inférieur qui est prioritaire.
De même, les épreuves correspondant aux modules d'histoire sont prioritaires sur celles des options ou des enseignements transversaux en cas de chevauchement des épreuves.

Année de césure

Réf. Articles D.611-13 du code de l'éducation.

La période d'expérience personnelle ou professionnelle dite « de césure » s'étend sur une durée maximale représentant une année universitaire pendant laquelle un(e) étudiant(e), inscrit(e) dans une formation d'enseignement supérieur, la suspend temporairement dans le but d'acquérir une expérience personnelle, soit de façon autonome, soit au sein d'un organisme d'accueil en France ou à l'étranger.

Elle est effectuée sur la base d'un strict volontariat de l'étudiant(e) qui s'y engage et ne peut être rendue nécessaire pour l'obtention du diplôme préparé avant et après cette suspension. Elle ne peut donc comporter un caractère obligatoire.

Ce régime nécessite l'établissement d'un contrat pédagogique auprès du service de la scolarité.

Des ECTS peuvent être attribués pour un étudiant inscrit en licence et des points bonus pour un étudiant inscrit en master. Le fait qu'une année de césure puisse être valorisée sera validé, après requête de l'étudiant concerné, par le responsable de formation.

Réinscription dans un autre parcours du diplôme obtenu

❖ Principes généraux :

Un étudiant ayant obtenu un parcours d'une licence ou d'un master peut candidater à un autre parcours du même diplôme. En effet, le nom du parcours apparaît maintenant sur le diplôme. Dans ce cas, toutes les UE non validées doivent être repassées. Les UE validées/compensées peuvent être repassées. À la fin des deux sessions d'examen, la meilleure des deux notes sera prise en compte.

❖ Procédure :

- 1) Pré-saisie sur IPweb puis impression par l'étudiant de sa « fiche pédagogique » provisoire. L'étudiant s'inscrit aux UE/EC qu'il désire suivre.
- 2) Validation de la fiche pédagogique provisoire de l'étudiant par le responsable d'année désigné par l'UFR et co-signature de ce contrat par ce responsable et l'étudiant (début septembre). Cette fiche sera co-signée en 2 exemplaires : un exemplaire sera remis à l'étudiant, l'autre sera conservé par l'enseignant responsable.
- 3) Transmission à la scolarité de la fiche pédagogique validée pour saisie définitive.
- 4) Saisie définitive par la scolarité des IP de l'étudiant dans le domaine IP d'Apogée.

Les situations qui n'auraient pas été prévues dans la procédure générale seront traitées au cas par cas par une commission présidée par le responsable d'année.

Réorientation des licences 1^{re} année et Pass

La réorientation concerne le passage d'une L1 vers une autre L1 pour laquelle la capacité d'accueil n'est pas atteinte. La réorientation doit se faire via la plateforme ParcourSup durant la procédure normale et la procédure complémentaire.

Au-delà de ce délai, la demande de réorientation interne sera soumise à un avis pédagogique et devra tenir compte de la capacité d'accueil.

La demande de réorientation sera possible :

- pour le 1^{er} semestre, jusqu'au 1^{er} octobre ;
- pour le 2^e semestre, entre mi décembre et mi janvier .

ÉTUDIER A L'ÉTRANGER

À partir de la L2, il est possible d'aller étudier dans une université étrangère pour un semestre ou une année entière. C'est une expérience enrichissante et dépayssante, qui demande de faire preuve d'autonomie et d'adaptation et qui **se prépare plusieurs mois à l'avance** et de préférence au moins un an à l'avance, notamment par le renforcement de sa maîtrise de la langue d'enseignement et, le cas échéant, par une initiation à la langue du pays d'accueil à la Maison des Langues (<https://www.u-picardie.fr/services-communs/mdl/bienvenue/la-maison-des-langues-mdl>). Il est également fortement recommandé de se familiariser avec le pays d'accueil en faisant la connaissance d'un(e) étudiant(e) originaire de ce pays reçu à l'UPJV (<https://www.u-picardie.fr/international/tandem-erasmus>).

Attention : les étudiants en échange n'ont pas droit aux rattrapages de deuxième session, les cours doivent donc être validés sur place. Il est recommandé de suivre des cours représentant plus de 30 ECTS/semestre. Vous pouvez, en revanche, bénéficier de la compensation entre vos différents modules si vous acceptez la traduction de vos notes étrangères en notes françaises par le responsable pédagogique.

Les étudiants qui souhaitent partir étudier à l'étranger sont invités à se rendre à la Direction des Relations Internationales ou DRI (11 rue des Francs-Muriers, 80000 Amiens) pour obtenir tous les renseignements administratifs et financiers nécessaires (dates limite, bourses, etc.), à se connecter au site de l'université ou des universités qui les intéressent pour y trouver des informations complémentaires et notamment l'offre de cours, puis à prendre rendez-vous avec Maria Luisa BONSANGUE, responsable des échanges pour l'UFR d'Histoire et de Géographie afin de monter le dossier qui sera déposé à la DRI.

Plus d'informations sur : <https://www.u-picardie.fr/international/partir-letranger>

Les conventions Erasmus +

Les conventions Erasmus + sont des conventions bilatérales qui permettent à des étudiants choisis par leur université de départ en fonction du nombre des demandes, de leur dossier universitaire, de leur motivation et de leur maîtrise de la langue d'enseignement de l'université dans laquelle ils postulent (niveau B1 minimum), d'étudier dans des universités européennes partenaires :

- **en Allemagne**
 - à **Siegen** (dans la Ruhr, proche de Cologne et de Bonn, de la Belgique et des Pays-Bas).
4 semestres disponibles, langue d'enseignement : **allemand**.
www.uni-siegen.de
 - à **Magdebourg** (dans l'ancienne Allemagne de l'Est, à mi-chemin entre Hanovre et Berlin).
4 semestres disponibles, langue d'enseignement : **allemand**.
www.iges.ovgu.de
- **en Espagne**
 - à **Madrid** (Universidad Rey Juan Carlos).
2 semestres disponibles, langue d'enseignement : **espagnol**.
Cours d'histoire médiévale et moderne.
www.upo.es
 - à **Séville** (Andalousie) (Universidad Pablo de Olavide, de Sevilla).
2 semestres disponibles, langue d'enseignement : **espagnol**.
Cours d'histoire et de géographie, recommandé pour le parcours histoire-géographie.
www.upo.es
 - à **Saragosse** (Aragon, Nord de l'Espagne, proche de Barcelone).
4 semestres disponibles, langue d'enseignement : **espagnol**.
fyl.unizar.es

- **en Italie**
 - à **Bari**, dans le talon de la botte, sur l'Adriatique, proche de Naples et de la Grèce
6 semestres disponibles, langue d'enseignement : **italien**.
Recommandé pour le parcours archéologie.
www.uniba.it
 - à **Bologne**, en Émilie-Romagne, *Alma mater studiorum*.
6 semestres disponibles, langue d'enseignement : **italien**.
Recommandé pour les passionnés d'histoire médiévale.
www.unibo.it
 - à **Caserte** (Campanie)
Università degli studi della Campania « Luigi Vanvitelli ».
2 semestres disponibles, langue d'enseignement : **italien**.
Recommandé pour les passionnés d'histoire ancienne et archéologie.
www.unicampania.it
 - à **Florence** (Toscane).
2 semestres disponibles, langue d'enseignement : **italien**.
Recommandé pour les passionnés d'histoire médiévale et/ou moderne.
www.unifi.it
 - à **Gênes** (Ligurie)
2 semestres disponibles, langue d'enseignement : **italien**
www.unige.it
 - à **Naples** (Campanie), Université « L'Orientale ».
2 semestres disponibles, langue d'enseignement : **italien**.
Recommandé pour les passionnés d'histoire ancienne et archéologie.
www.unior.it
 - à **Palerme** (Sicile)
2 semestres disponibles, langue d'enseignement : **italien**.
Recommandé pour les passionnés d'histoire ancienne et archéologie.
www.unipa.it
 - à **Pavie** (proche de Milan).
6 semestres disponibles, langue d'enseignement : **italien**.
www.studiumanistici.unipv.it
 - à **Vérone** (dans le Nord de l'Italie, près de Venise).
6 semestres disponibles, langue d'enseignement : **italien**.
Recommandé pour les passionnés d'histoire ancienne et moderne.
www.univr.it
 - à **Trieste** (dans le Nord de l'Italie, sur le littoral entre Venise et l'Istrie)
6 semestres disponibles, langue d'enseignement : **italien**.
Recommandé pour les passionnés d'histoire ancienne et contemporaine.
www.portale.units.it
- **en Pologne**
 - à **Cracovie** (proche de la Slovaquie et de la République tchèque)
Z semestres disponibles, langue d'enseignement : **anglais**
Recommandé pour les passionnés d'histoire contemporaine
www.dmws.uj.edu.pl/en_GB/
- **en République tchèque**
 - à **Prague**, à l'Université Charles, de renommée internationale au cœur de l'Europe
4 semestres disponibles, langue d'enseignement : **anglais**.
www.cuni.cz

Séjour d'étude au Canada

Par suite de changements récents, il n'existe plus de programme spécifique d'échange avec le Canada. Les étudiants envisageant un séjour dans ce pays sont invités à prendre contact avec Maria Luisa Bonsangue.

Le programme ISEP

Plusieurs centaines d'universités américaines participent à ce programme, ainsi que d'autres universités situées en Afrique, en Asie, en Amérique du Sud et en Europe.

La sélection des candidat(e)s se fait sur dossier par l'université d'accueil. Il est indispensable d'avoir passé le TOEFL.

Attention ! L'inscription à ce programme est payante : les frais de dossier ne sont pas remboursables, même en cas de désistement ou de refus ; les semestres entraînent également des frais de scolarité élevés si la candidature est acceptée (cela couvre l'inscription aux cours, l'hébergement et l'alimentation sur place). Plus d'informations sur www.isep.org

1^{RE} ANNEE DE LICENCE : PORTAIL HISTOIRE-GEOGRAPHIE

Responsable du Portail et directeur des études d'histoire : Emmanuel LEMEE (emmanuel.lemee@u-picardie.fr)

Directrice des études de géographie : Lauriane Letocart (lauriane.letocart@u-picardie.fr)

Semestre 1 (30 ECTS)

Savoirs historiques fondamentaux (40 heures/semestre) [6 ECTS, coefficient 2]

Histoire moderne niveau 1 (10 heures CM : I. Boitel + 10h TD/semestre. 7 groupes : E. Berthiaud, E. Lemée, P. Saux-Escoubet)

« Le pouvoir royal en France au XVII^e siècle, entre grandeur et contestations »

[3 ECTS coefficient 1]

Évaluation : contrôle continu incluant un examen de fin de semestre de 4h.

Afin de découvrir comment la France était gouvernée au XVII^e siècle et quels héritages ce système politique a pu laisser derrière lui, le cours sera centré sur le roi, les pouvoirs et les moyens dont il dispose pour exercer sa souveraineté sur les quelques vingt millions de sujets qui composent son royaume. Il s'agira plus spécifiquement de comprendre comment l'autorité royale s'affirme et comment l'État se modernise en vue de gagner en puissance. Cependant la quête d'absolutisme à laquelle se livrent les trois monarques de la dynastie des Bourbons ne ressemble nullement à une ascension linéaire permettant d'imposer une autorité suprême et despotique. L'étude des phénomènes d'adhésion et de rejet du peuple français à l'égard des puissants mais aussi l'analyse de la manière dont le gouvernement compose voire transige avec les contestataires de tout bord permettra de déconstruire les images préconçues sur cette période et d'en saisir toute la complexité.

Éléments de bibliographie :

Lucien Bély, *La France au XVII^e siècle. Puissance de l'État, contrôle de la société*, Paris, PUF, 2009.

Joël Cornette, *L'affirmation de l'État absolu 1515-1652*, Paris, Hachette, 2006.

Joël Cornette, *Absolutisme et Lumières 1652-1783*, Paris, Hachette, 2006.

Arlette Jouanna, *Le prince absolu : apogée et déclin de l'imaginaire monarchique*, Paris, Gallimard, 2014.

Dominique Le Page et Jérôme Loiseau, *Pouvoir royal et institutions dans la France moderne*, Paris, Armand Colin, 2019.

Histoire contemporaine niveau 1 (10 heures CM : D. Bellamy + 10h TD/semestre. 7 groupes : F. Bajoux, D. Bellamy, A. Fournier, L. Laglenne, M. Pignot)

« Les régimes politiques en France de 1814 à 1914 »

[3 ECTS coefficient 1]

Évaluation : contrôle continu incluant un examen de fin de semestre de 4h.

Au sortir d'un quart de siècle de bouleversements politiques, dus à la révolution puis à l'Empire, la France cherche son système institutionnel. Elle croit le trouver tout d'abord dans le retour à l'institution monarchique (1814-1848) où certains voient le moyen de rayer définitivement le moment révolutionnaire et d'autres le chemin d'un compromis entre les vieilles traditions nationales et l'héritage libéral de 1789. La révolution de 1848 et l'avènement du suffrage universel marquent l'échec de cette

tentative mais s'achèvent par l'établissement d'un nouveau régime impérial (1852-1870) qui a, lui aussi, pour ambition d'être l'aboutissement constitutionnel et politique de cette longue recherche, en même temps que la synthèse entre la démocratie, l'ordre et la grandeur nationale. L'effondrement militaire de l'été 1870 réduit à néant cette construction. La France s'engage alors dans une décennie d'hésitations et de tâtonnements qui jette, finalement, les fondements d'un régime républicain stable, démocratique et libéral qui fait du Parlement l'institution dominante. Un modèle républicain français s'édifie par étapes à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle, permettant le développement d'une culture républicaine partagée par une grande majorité de la population, sans pour autant empêcher la manifestation d'oppositions, en particulier à l'occasion de crises comme le boulangisme, l'affaire Dreyfus ou encore les réactions à l'anticléricalisme du pouvoir à la Belle Époque. On étudiera cette longue histoire centenaire, du point de vue des institutions, des idées politiques, des hommes qui les incarnent, des crises et des régimes, des rapports entre le corps politique de la nation et ses dirigeants.

Ouvrages de référence :

Francis Démier, *La France du XIX^e siècle 1814-1914*, Le Seuil, collection « Points », 2000.

Jean Garrigues et Ph. Lacombrade, *La France au XIX^e siècle, 1814-1914*, A. Colin, 2015.

Sylvie Aprile, *1815-1870, la Révolution inachevée*, Belin, 2010.

Vincent Duclert, *La République imaginée, 1870-1914*, Belin, 2010.

Serge Berstein et Michel Winock, *L'Invention de la démocratie 1789-1914*, Le Seuil, 2002.

Savoirs géographiques fondamentaux (40 heures/semestre) [6 ECTS, coefficient 2]

« **Risques naturels** » (10 heures CM : L. Chalumeau + 10h TD/semestre. 7 groupes : P. Bouthors, L. Létocart, G. Pierotti, C. Laurent, C. Fassa)

[3 ECTS coefficient 1]

Évaluation : contrôle continu incluant un examen de fin de semestre de 3h commun avec celui du cours « Découpages du monde ».

Les risques « naturels » connaissent une large couverture médiatique lorsqu'ils constituent une catastrophe pour les sociétés. Cet enseignement porte sur les processus physiques à l'origine de ces phénomènes (aléas), la perception du danger par des groupes sociaux et des individus (enjeux), la vulnérabilité et les réponses des sociétés par la mise en place de dispositifs de gestion. Le cours présente les principaux risques « naturels », en développant une approche à diverses échelles spatiales et à différents pas de temps.

Éléments de bibliographie :

Bailly A. (sous la dir. de), *Risques naturels, risques de sociétés*, Economica, 1996.

Beltrando G., *Les climats : processus, variabilité et risques*, Armand Colin, 2004.

Brugnot G., *Les catastrophes naturelles*, Paris, Le Cavalier Bleu, 2009.

Dagorne A., Dars R., *Les risques naturels : la cindynique*, Que sais-je ?, PUF, 2005.

Dauphiné A., *Risques et catastrophes. Observer, spatialiser, comprendre, gérer*, Colin, 2001.

Demangeot J., *Les milieux « naturels » du globe*, Armand Colin, 2006.

Le Coeur C. (sous la dir. de), *Éléments de géographie physique*, Bréal, 2002.

Martin P., *Ces risques que l'on dit naturels*, Eyrolles, 2007.

Veyret Y. (sous la dir. de), *Les risques*, Sedes, 2003.

Wackermann G. (sous la dir. de), *La géographie des risques dans le monde*, Paris, Ellipses, 2004. Parmi les nombreuses ressources électroniques traitant des risques :

<http://www.risques.tv/>

<http://aleas.terre.tv/fr>

<http://www.prim.net/>

<http://www.catnat.net/>

<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/dossiers/catastrophes-naturelles/index.shtml>
http://www.notre-planete.info/geographie/risques_naturels/index.php

« **Les découpages du monde** » (20 heures CM/semestre – L. Bastianutti)

[3 ECTS coefficient 1]

Évaluation : contrôle continu incluant un examen de fin de semestre de 3h commun avec celui du cours « Risques naturels ».

Objectifs et contenu :

Après avoir analysé les grands découpages de la terre en océans et continents, l'objectif de ce module est de montrer de manière critique que les lignes de clivages du monde s'appuient aussi sur des limites rassemblées en types ou en régions par la double opération de l'inclusion et de l'exclusion. On montrera que les formes spatiales des groupes humains ne sont jamais déjà dessinées dans la nature mais que ce sont des constructions situées qui résultent de l'organisation des sociétés et des contacts qu'elles entretiennent entre elles.

Mots-clés : géo-histoire, géopolitique, géographie culturelle, frontières, territorialité, monde

Éléments de bibliographie :

- Amilhat Szary A-L., *Géopolitique des frontières. Découper la terre, imposer une vision du monde*, Le Cavalier Bleu, 2022
- Dunlop J., *Les 100 mots de la géographie*, PUF, 2009
- Foucher M., *Les frontières, La Documentation Photographique*, CNRS Editions, 2020
- Grataloup C., *Géohistoire de la mondialisation : le temps long du monde*, Armand Colin, Collection U géographie, 2010
- Grataloup C., *L'invention des continents et des océans*, Larousse, 2020

Compétences fondamentales

(40 heures/semestre) [6 ECTS, coefficient 2]

Méthodologie de l'histoire (20h TD/semestre).

[3 ECTS coefficient 1]

Évaluation : contrôle continu.

- **Méthodologie de l'histoire moderne** (10h TD/semestre. 7 groupes : E. Berthiaud, E. Lemée, P. Saux-Escoubet)
- **Méthodologie de l'histoire contemporaine** (10h/semestre. 7 groupes : F. Bajoux, D. Bellamy, A. Fournier, L. Laglenne, M. Pignot)

Analyse de cartes et documents – niveau 1 (20 heures TD/semestre. 7 groupes : C. Fassa, L. Letocart, A. Moret, G. Pierotti).

[3 ECTS coefficient 1]

Évaluation : contrôle continu.

Comment traiter les données géographiques ? Une carte dit-elle forcément la vérité ? Ce TD présente les divers outils de visualisation des données géographiques (cartes, animations cartographiques, graphiques, photographies, etc.) et initie à la lecture de cartes topographiques. Il présente l'évolution des représentations cartographiques (de leurs origines à nos jours) et conduit l'étudiant à développer un esprit critique vis-à-vis de ces outils. Le principal objectif de cet enseignement est de fournir des clés de

lecture de ces divers documents géographiques. Il invite à affiner des logiques interprétatives et permet d'acquérir une méthodologie de commentaires.

Éléments de bibliographie :

Beguin Michèle, Pumain Denise (2017), *La représentation des données géographiques. Statistique et cartographie*, Paris, Armand Colin, Collection Cursus, 4^e édition, 264 p.

Tiano Camille, Loizzo Clara (2017) *Le commentaire de carte topographique. Méthodes et applications.*, Paris, Armand Colin, Cursus, 240 p.

Tiffou Jacky (2009) *Commenter la carte topographique - Aux examens et concours.*, Paris, Armand Colin, Coll. U Géographie, 187 p.

Compétences transversales

(24 heures/semestre) [3 ECTS coefficient 1]

Anglais (10 heures TD/semestre. 7 groupes pour l'anglais : C. Corlay, J. Mandara, R. Villatte).

[1 ECTS coefficient 1]

Évaluation : contrôle continu

Expression écrite (10 heures TD/semestre. 7 groupes : C. Apicella, C. Largillier, E. Mermet).

[1 ECTS coefficient 1]

Évaluation : contrôle continu.

Le cours d'expression écrite met l'accent sur les principales fautes commises par les étudiants dans le cadre des exercices écrits qui leur sont demandés. Il a pour but de revoir les règles les plus importantes de l'orthographe et de la syntaxe françaises afin de permettre aux étudiant(e)s de produire un écrit de niveau académique.

Sensibilisation au Projet Personnel d'Insertion (PPI)

- **Boîte à outils numériques** (2h CM + 2,5 h TD/ semestre. E. Berthiaud, L. Létocart, C. Apicella, E. Lemée)
[1 ECTS coefficient 1]
Évaluation : assiduité.
- **Présentation des stages et outils d'aide à la professionnalisation** : 1h CM et test en ligne obligatoire organisé par le service de la DOIP.

Ce cours a pour vocation de faire connaître aux étudiant(e)s découvrant le Portail L1 Histoire-Géographie les outils numériques mis à leur disposition à l'Université de Picardie - Jules Verne. Grâce à une offre de services relativement large, accessible via l'espace numérique de travail (ENT), chaque étudiant peut organiser son emploi du temps, communiquer avec ses enseignants, accéder à des ressources pédagogiques et documentaires disponibles en ligne (Moodle), gérer son dossier administratif ou son compte CROUS... L'objectif de cette formation est de permettre aux primo-arrivants de gagner rapidement en autonomie et d'acquérir les bons réflexes méthodologiques et pratiques pour réussir leur première année, surtout en cette période si particulière d'épidémie et d'éventuel nouveau confinement. Les étudiants seront également invités à suivre le programme d'auto-formation « Je maîtrise mon environnement numérique UPJV » afin d'obtenir un badge attestant du suivi et de la réussite de la formation.

UE Remédiation

(4h CM et 30h TD/semestre) [3 ECTS coefficient 1]

Cette UE est conçue à l'intention des étudiants ayant été admis à s'inscrire au Portail Histoire-Géographie avec la mention « Oui, si ». Elle est obligatoire pour eux mais peut éventuellement accueillir d'autres étudiants désireux d'en bénéficier, dans la limite des places disponibles.

Elle est valorisée à hauteur de 3 ECTS, si bien que pour les étudiants concernés, afin de demeurer dans la limite de 30 ECTS par semestre, l'UE « Approfondissement en Histoire » sera ramenée à 6 ECTS (et donc un coefficient 2), soit 2 ECTS par élément constitutif.

Atelier lecture (10h TD/semestre)

Évaluation : assiduité et investissement au cours du semestre (1 ECTS).

Cet atelier propose d'alterner la lecture de la presse et la lecture filée de romans, de nouvelles ou d'œuvres diverses en lien avec des questions historiques ou géographiques pour entraîner les étudiants à faire un résumé oral ou écrit clair et cohérent de leurs lectures et à construire une argumentation pour défendre leur point de vue, mais aussi pour les aider à enrichir leur culture générale et leur vocabulaire et à améliorer leur expression.

Renforcement méthodologique (20h TD/semestre : E. Berthiaud et L. Letocart)

Évaluation : assiduité et investissement au cours du semestre (2 ECTS).

Le TD veut donner aux étudiants des outils pour améliorer leur compréhension des méthodes du travail universitaire, la prise de notes, l'assimilation des connaissances en histoire et en géographie. Le travail en séance de 2h s'adaptera aux besoins des étudiants : il pourra s'agir d'approfondir la méthode des exercices vus en TD (commentaire de documents, dissertation, cartes), ou de lire de manière critique des articles scientifiques courts pour entraîner les étudiants à exploiter leurs lectures, ou encore de travailler sur des sujets d'histoire et de géographie, éventuellement en lien avec des questions d'actualité, pour réfléchir à l'usage de différents types de sources (articles de journaux, images, statistiques, cartes, données chiffrées).

Sortie terrain (4h CM/semestre. P. Montaubin, S. Guillard)

Évaluation : assiduité.

À raison de 2 séances de 2h dans le semestre, on proposera aux étudiants une visite de terrain (cathédrale, musée, théâtre ou sortie de terrain géographique), afin qu'ils puissent acquérir la technique et le vocabulaire de la description, développer et renforcer leur esprit critique et assimiler la notion de terrain.

Tutorat (10h TD : 1h/semaine)

Les séances de tutorat en petit groupe, encadrées par des étudiants de L3 ou de master, visent à aider de manière personnalisée les étudiants dans leur travail et dans l'acquisition des méthodes essentielles en histoire et en géographie.

Approfondissement en Histoire
(70 heures/semestre) [9 ECTS coefficient 3]

Approfondissement des Savoirs fondamentaux (20 heures CM/semestre)

[3 ECTS coefficient 1]

Évaluation : contrôle terminal

- **Approfondissement des Savoirs fondamentaux en histoire moderne** (10 heures CM/semestre : E. Berthiaud)

« Vivre dans la France des XVII^e et XVIII^e siècles »

Ce cours propose une « histoire par le bas » de la France aux XVII^e et XVIII^e siècles, c'est-à-dire une histoire sociale s'intéressant au quotidien des hommes et des femmes peuplant le territoire français, aux difficultés mais aussi aux solidarités et aux aspirations qui caractérisent les existences des contemporains. On s'attachera à présenter notamment les comportements démographiques de la population, les statuts et hiérarchies sociales existants. Les différences de cultures, en particulier entre villes et campagnes, ainsi que les activités économiques seront également évoquées.

Éléments de bibliographie :

Lucien Bély, *La France moderne, 1498-1789*, Paris, PUF, 1994 (1^{re} éd.).

Joël Cornette, *L'affirmation de l'État absolu 1515-1652*, Paris, Hachette, 2016 (1^{re} éd. 1993).

Joël Cornette, *Absolutisme et Lumières, 1652-1783*, Paris, Hachette, 2008 (1^{re} éd. 1993).

Benoît Garnot, *Société, cultures et genres de vie dans la France moderne (XVI^e-XVIII^e siècle)*, Paris, Hachette supérieur, 1991*** (manuel de référence à se procurer pour la rentrée).

Robert Muchembled, *Sociétés, cultures et mentalités dans la France moderne*, Paris, A. Colin, 2013 (1^{re} éd. 1990).

- **Approfondissement des Savoirs fondamentaux en histoire contemporaine** (10h CM/semestre : David Bellamy)
Évaluation : contrôle terminal

« Les différents modèles politiques en Europe au 19^e siècle » (David Bellamy)

L'Europe est composée au 19^e siècle d'une multitude d'États. Chacun d'eux est doté d'un système institutionnel et politique différent. À l'heure où les idées nouvelles issues de la Révolution française, l'idée nationale, l'idée libérale, l'idée démocratique, se répandent sur le continent, provoquant attirances et oppositions, émeutes, insurrections voire révolutions, mais aussi répressions et tentatives de maintenir fermement en place des régimes monarchiques anciens, on étudiera les caractères et l'évolution de ces systèmes politiques divers, en se focalisant sur quelques-uns plus marquants ; les modèles britannique, allemand, français, russe, autrichien, italien, espagnol.

Ouvrages de référence :

Serge Bernstein, Pierre Milza, *Histoire de l'Europe*, tome 4, *Nationalismes et concert européen : 1815-1919*, Paris, Hatier, 1995.

Jean-Claude Caron, Michel Vernus, *L'Europe au 19^e siècle. Des nations aux nationalismes*, Paris, A. Colin, 1996, 2015.

David Delpech, Stella Rollet, *La France dans l'Europe du XIX^{ème} siècle*, Paris, A. Colin, 2017.

René Girault, *Peuples et nations d'Europe au XIX^e siècle*, Paris, Hachette, 1996.

Danielle Morin, *Relations Internationales au XIX^{ème} siècle*, Paris, Ellipses, 2013.

Pierre Singaravélou, Sylvain Venayre (dir.), *L'Histoire du monde au XIX^{ème} siècle*, Paris, Fayard, 2017

Initiation à l'histoire grecque et à l'histoire romaine (20 heures CM – C. Sarrazanas et N. Lamare + 10 heures TD/semestre. 6 groupes : A. Estelle, V. Bruni, N. Lamare).

[3 ECTS coefficient 1]

Évaluation : contrôle continu incluant un examen de fin de semestre.

Ce cours a vocation à proposer aux étudiants une première approche de l'histoire du monde antique en Grèce et à Rome.

Les cinq premières semaines du semestre seront consacrées aux premières phases de l'histoire du monde grec, depuis les palais mycéniens jusqu'à l'apparition des cités-États au début de l'époque archaïque. L'accent sera mis en particulier sur l'étude des pratiques culturelles et culturelles grecques qui se constituent dans ces époques hautes.

Les cinq semaines suivantes porteront sur les débuts de l'histoire de Rome. On étudiera la fondation de la ville (les légendes et les réalités archéologiques) et l'accent sera mis sur la mise en place progressive de structures sociales, politiques et religieuses jusqu'à la République.

Éléments de bibliographie :

Histoire grecque :

Baslez, Marie-Françoise, *Les sources littéraires de l'histoire grecque*, Armand Colin, 2003

Lefèvre, François, *Histoire du monde grec antique*, Livre de Poche, 2007

Le Guen, Brigitte (dir.), D'Ercole Maria Cecilia, Zurbach Julien, *Naissance de la Grèce. De Minos à Solon, 3200 à 510 avant notre ère*, Belin, 2019

Richer, Nicolas, *Le monde grec. Cours, documents, méthodes*, Bréal, 2010

Ruzé, Françoise et Amouretti, Marie-Claire, *Le monde grec antique*, Hachette, 1978 (nouvelle éd. 2003)

Histoire romaine :

Stéphane Bourdin, Catherine Virlouvet, *Rome, naissance d'un empire : de Romulus à Pompée, 753-70 av. J.-C.*, Belin, 2021.

Alexandre Grandazzi, *Urbs. Histoire de la ville de Rome des origines à la mort d'Auguste*, Perrin, 2017.

François Hinard (dir.), *Histoire romaine, T.1 : des origines à Auguste*, Fayard, 2000.

Jean-Pierre Martin, Mireille Cebeillac et Alain Chauvot, *Histoire Romaine*, Armand Colin, 2010.

Culture générale pour historiens (20 heures CM/semestre. C. Apicella, H. Vidon, A. Fournier)

[3 ECTS coefficient 1]

Évaluation : un examen de fin de semestre de 2h.

Partagé entre des enseignants des différentes périodes historiques, ce cours a pour ambition de donner ou de réaffirmer quelques éléments de culture générale indispensables aux étudiant(e)s d'histoire dans le domaine du mythe, de l'art ou de la littérature.

Approfondissement en Géographie
(70 heures/semestre) [9 ECTS coefficient 3]

Voir brochure de la Licence de géographie et aménagement.

N.B. : il est rappelé que le choix de l'un ou l'autre des approfondissements n'est pas contraignant. Un étudiant choisissant l'approfondissement « Histoire » au S1 peut passer en approfondissement « Géographie » au S2 et réciproquement.

De même, la validation du Portail ouvre l'accès à la L2 d'Histoire comme à la L2 de Géographie, quel que soit l'approfondissement suivi durant l'année de L1.

Semestre 2 (30 ECTS)

Savoirs historiques fondamentaux (48 heures/semestre) [6 ECTS, coefficient 2]

Histoire moderne niveau 2 (12 heures CM : O. Carpi + 12h TD/semestre. 6 groupes : O. Carpi, E. Berthiaud, E. Lemée, P.Saux-Escoubet)

[3 ECTS coefficient 1]

Évaluation : contrôle continu incluant un examen de fin de semestre de 4h.

« La civilisation de l'Europe de la Renaissance »

Ce cours a pour objet de l'étude des évolutions majeures qui affectent l'Europe occidentale dans tous les domaines entre le dernier quart du XV^e siècle et le milieu du suivant et qu'on désigne traditionnellement sous le terme de Renaissance, qui ne vaut pas que dans le domaine culturel ni même artistique. Il s'agira de comprendre ce que recouvre ce concept, aujourd'hui débattu, et de prendre la mesure des transformations de la civilisation occidentale à cette époque qui constitue bien un tournant pour les Européens.

Ouvrages de référence :

Michel CASSAN, *L'Europe au XVI^e siècle*, Paris, A. Colin, 2025 (nouvelle édition revue et augmentée)
Hugues DAUSSY, Patrick GILLI et Michel NASSIET, *La Renaissance*, Paris, Belin, 2003.

Histoire contemporaine niveau 2 (12 heures CM : M. Pignot + 12 heures TD/semestre. 6 groupes : A. Fournier, L. Laglenne, M. Pignot)

[3 ECTS coefficient 1]

Évaluation : contrôle continu incluant un examen de fin de semestre de 4h.

« La France au XIX^e siècle : société, économie, culture (1815-1914) »

En relation étroite avec ce qui aura été vu sur le plan politique au premier semestre, on étudiera les grandes évolutions socio-économiques (industrialisation, urbanisation, essor du capitalisme, mouvements sociaux, évolution démographique et sociologique de la population française), ainsi que les principaux mouvements culturels en France (littérature, peinture etc.), de la Restauration à la veille de la Grande Guerre.

Il est fortement conseillé de garder ses notes et cours du premier semestre, ainsi que de maîtriser parfaitement la chronologie des événements politiques vus en S1 pour aborder ce cours.

Ouvrages de référence :

**Jean Garrigues et Philippe Lacombrade, *La France au XIX^e siècle 1814-1914*, Paris, Armand Colin, Collection « U », 2015.

Francis Démier, *La France du XIX^e siècle 1814-1914*, Paris, Seuil, collection « Points », 2000.

Christophe Charle, *Histoire sociale de la France au XIX^e siècle*, Paris, Seuil, collection « Points », 1991.

Dominique Barjot, *Histoire économique de la France au XIX^e siècle*, Paris, Nathan, 1995.

Jean-Claude Yon, *Histoire culturelle de la France au XIX^e siècle*, Paris, Armand Colin, collection "U", 2010.

Savoirs géographiques fondamentaux
(48 heures/semestre) [6 ECTS, coefficient 2]

Géographie des territoires : la France (12 heures CM : L. Létocart, G. Pierotti + 12 heures TD/semestre. 6 groupes : P. Bouthors, C. Fassa, L. Létocart, G. Pierotti)
[3 ECTS, coefficient 1]

Évaluation : contrôle continu incluant un examen de fin de semestre de 3h commun au cours de Géographie des milieux.

Les Français se préoccupent davantage de l'espace dans lequel ils vivent du fait de leur mobilité croissante, d'une perception plus vive des inégalités spatiales et d'une conscience régionale plus sensible. Dès lors, une meilleure connaissance du territoire français et de ses dynamiques à des échelles variées reste utile et nécessaire. Les thèmes suivants pourraient, notamment, être développés : l'évolution et les mutations des politiques d'aménagement du territoire ; la gestion des espaces littoraux ; les territoires transfrontaliers ; les territoires agricoles et les territoires ruraux ; les espaces de production ; l'Outre-mer français. Réalisation de croquis d'interprétation ou de synthèse et de plans de dissertations lors des séances de TD.

Éléments de bibliographie

Adoumié V. (sous la direction de), *Géographie de la France*, Hachette supérieur, 2011

Adoumié V. (sous la direction de), *Les régions françaises*, Hachette supérieur, 2010

Boyer J.-C., Carroué L., Gras J., Le Fur A., Montagné-Villette S., *La France, les 26 régions*, A. Colin, 2009.

Damette F., Scheibling J., *La France, permanences et mutations*, Hachette supérieur, 2011

Frémont A., *France, géographie d'une société*, Flammarion, 2011

Noin D., *Le nouvel espace français*, A. Colin, 2009

Piercy P., *La France, le fait régional*, Hachette supérieur, 2009

Pitte J.-R., *La France*, A. Colin, 2009

Géographie des milieux (24 heures CM/semestre – M. Laslier)

[3 ECTS, coefficient 1]

Évaluation : contrôle continu incluant un examen de fin de semestre de 3h commun au cours de Géographie des territoires.

Sur la base d'une acception restrictive, le milieu peut désigner un milieu naturel. Dans ce cas, les milieux naturels sont composés par un ensemble de conditions naturelles. Ces conditions naturelles forment un écosystème (milieu forestier, littoraux, rural, marin, etc.) Un milieu n'existe véritablement pas en soi. Il se définit par rapport à un lieu, à des communautés, et à des actions individuelles ou collectives. Dans nos sociétés, les individus entretiennent des relations avec leurs milieux. Dans l'analyse géographique, il est essentiel de porter un intérêt aux milieux dans un contexte marqué considérablement par des épisodes de catastrophes écologiques. Les milieux naturels subissent les effets de l'anthropisation galopante.

Dans ce cours, nous allons aborder : les délimitations physiques des milieux en fonction des caractéristiques physiques (climat, géomorphologie, hydrologie, etc.) et l'anthropisation (aménagement, transformation et modification des écosystèmes) de ces milieux, que nous allons illustrer par des études de cas en Europe, en Amérique et en Afrique de l'Ouest.

Éléments de bibliographie :

Bailly, A., *Les concepts de la géographie humaine*. 4^e éd. Paris, Armand Colin 1998. 333 pages.

Demangeot, J., *Les milieux naturels du globe*, Paris, A. Colin 1984.

Demangeot, J., *Tropicalité : géographie physique intertropicale*. Paris, A. Colin 1999. 340 pages.

Gallais, J., *Les tropiques, terre de risque et de violence*. Paris. Armand Colin 1994, 270 pages.

Gourou, P., *Terres de bonne espérance. Le monde tropical*. Paris, Plon, 1982. 456 pages. (collection Terres Humaines)

Compétences fondamentales
(48 heures/semestre) [6 ECTS, coefficient 2]

Méthodologie de l'histoire (24 heures TD/semestre).

[3 ECTS coefficient 1]

Évaluation : contrôle continu.

- **Méthodologie de l'histoire moderne** (12 heures TD/semestre. 6 groupes : E. Berthiaud, O. Carpi, E. Lemée, P. Saux-Escoubet)

- **Méthodologie de l'histoire contemporaine** (12 heures TD/semestre. 6 groupes : M. Pignot, A. Fournier, L. Laglenne)

Analyse de cartes et documents – niveau 2 (24 heures TD/semestre. 6 groupes : C. Fassa, M. Laslier, G. Pierotti, T. Ubaldi).

[3 ECTS coefficient 1]

Évaluation : contrôle continu.

Comment traiter les données géographiques ? Une carte dit-elle forcément la vérité ? Ce TD présente les divers outils de visualisation des données géographiques (cartes, animations cartographiques, graphiques, photographies, etc.) et initie à la lecture de cartes topographiques. Il présente l'évolution des représentations cartographiques (de leurs origines à nos jours) et conduit l'étudiant à développer un esprit critique vis-à-vis de ces outils. Le principal objectif de cet enseignement est de fournir des clés de lecture de ces divers documents géographiques. Il invite à affiner des logiques interprétatives et permet d'acquérir une méthodologie de commentaire.

Éléments de bibliographie :

Beguïn Michèle, Pumain Denise (2017), *La représentation des données géographiques. Statistique et cartographie.*, Paris, Armand Colin, Collection Cursus, 4e édition, 264 p.

Tiano Camille, Loïzzo Clara (2017) *Le commentaire de carte topographique. Méthodes et applications.*, Paris, Armand Colin, Cursus, 240 p.

Tiffou Jacky (2009) *Commenter la carte topographique - Aux examens et concours.*, Paris, Armand Colin, Coll. U Géographie, 187 p.

Compétences transversales

(14 heures ou 20 heures/semestre) [6 ECTS coefficient 2]

Anglais (10 heures TD/semestre. 6 groupes pour l'anglais : A. Chalin, A. Compère, D. Lecuyer).

[3 ECTS coefficient 3]

Évaluation : contrôle continu.

Expression écrite (C. Apicella)

[1 ECTS coefficient 1]

Entraînements hebdomadaires et obligatoires en ligne sur Moodle et évaluations régulières.

Évaluation : contrôle continu.

Numérique (Module assuré en ligne par la DISI)

[1 ECTS coefficient 1]

Évaluation : contrôle continu.

L'UE numérique doit permettre aux étudiant(e)s de comprendre les enjeux et les modalités de l'insertion dans le monde numérique, de la sécurisation de l'environnement de travail, de la protection des données personnelles et de la vie privée et de la protection de la santé et du bien-être des utilisateurs. A partir de leur compte Pix les étudiants doivent valider des compétences et passer un test final sur Moodle.

Au choix :

- **Projet Personnel d'Insertion (PPI)** (6 heures CM/semestre : 3h E. Lemée +3h L. Létocart)

[1 ECTS coefficient 1]

Évaluation : assiduité. Enseignement sans rattrapage

2 demi-journées dans le semestre seront consacrées pour l'une à la présentation des métiers de l'histoire, et pour l'autre à la présentation des métiers de la géographie.

OU

- **Engagement ou activité salariale pour les étudiants pouvant y prétendre (voir p. 15-16)**

[1 ECTS coefficient 1]

Évaluation : pour l'engagement : rapport d'activité non noté visé par le responsable de la structure dans laquelle s'inscrit l'engagement. Pour l'activité salariale : attestation de travail salarié.

Les étudiant(e)s pouvant justifier d'une activité bénévole au sein d'une association caritative ou d'une structure comme le corps des Pompiers volontaires peuvent demander la valorisation de cet engagement à la place du PPI.

De même, les étudiant(e)s qui exercent une activité salariée peuvent demander la valorisation de cette activité à la place du PPI.

UE Remédiation
(4h CM et 36h TD/semestre) [3 ECTS coefficient 1]

Cette UE est conçue à l'intention des étudiants ayant été admis à s'inscrire au Portail Histoire-Géographie avec la mention « Oui, si ». Elle est obligatoire pour eux, sauf s'ils en ont été dispensés par l'équipe pédagogique à l'issue du S1. Elle peut éventuellement accueillir d'autres étudiants désireux d'en bénéficier, dans la limite des places disponibles.

Elle est valorisée à hauteur de 3 ECTS, si bien que pour les étudiants concernés, afin de demeurer dans la limite de 30 ECTS par semestre, l'UE « Compétences transversales » sera ramenée à 3 ECTS (et donc un coefficient 1).

Atelier lecture (12h TD/semestre : P. Saux-Escoubet)

Évaluation : assiduité et investissement au cours du semestre (1 ECTS).

Cet atelier propose la lecture filée d'ouvrages historiques ou littéraires brefs en lien avec des questions historiques ou géographiques pour entraîner les étudiants à faire un exposé oral clair et cohérent de leur lecture et à construire une argumentation pour défendre leur point de vue, mais aussi pour les aider à enrichir leur culture générale et leur vocabulaire et à améliorer leur expression.

Renforcement méthodologique (24h TD/semestre : E. Lemée, L. Letocart)

Évaluation : assiduité et investissement au cours du semestre (2 ECTS).

Le TD veut donner aux étudiants des outils pour améliorer leur compréhension des méthodes du travail universitaire, la prise de notes, l'assimilation des connaissances en histoire et en géographie. Le travail en séance de 2h s'adaptera aux besoins des étudiants : il pourra s'agir d'approfondir la méthode des exercices vus en TD (commentaire de documents, dissertation, cartes), ou de lire de manière critique des articles scientifiques courts pour entraîner les étudiants à exploiter leurs lectures, ou encore de travailler sur des sujets d'histoire et de géographie, éventuellement en lien avec des questions d'actualité, pour réfléchir à l'usage de différents types de sources (articles de journaux, images, statistiques, cartes, données chiffrées).

Sortie terrain (4h CM/semestre, P. Montaubin, A. Mazé)

Évaluation : assiduité.

À raison de 2 séances de 2h dans le semestre, on proposera aux étudiants une visite de terrain (cathédrale, musée, théâtre ou sortie de terrain géographique), afin qu'ils puissent acquérir la technique et le vocabulaire de la description, développer et renforcer leur esprit critique et assimiler la notion de terrain.

Tutorat (10h TD : 1h/semaine)

Les séances de tutorat en petit groupe, encadrées par des étudiants de L3 ou de master, visent à aider de manière personnalisée les étudiants dans leur travail et dans l'acquisition des méthodes essentielles en histoire et en géographie.

Approfondissement en Histoire
(60 heures/semestre) [6 ECTS coefficient 2]

Approfondissement des Savoirs fondamentaux (24 heures CM/semestre)

[3 ECTS coefficient 1]

Évaluation : contrôle terminal.

- **Approfondissement des Savoirs fondamentaux en histoire moderne** (12 heures CM/semestre : Olivia Carpi-Mailly)
Évaluation : contrôle terminal.

« L'Europe de la Renaissance »

Ce cours se propose de brosser à grands traits les mutations qui affectent l'Europe occidentale au XVI^e siècle, tant du point de vue géopolitique (expansion des États) que culturel (innovations intellectuelles et artistiques) et de revenir sur la notion, toujours problématique, de civilisation européenne.

Éléments de bibliographie :

**Hugues Daussy, Patrick Gilli et Michel Nassiet, *La Renaissance*, Paris, Belin, 2003

Gérald Chaix, *La Renaissance des années 1470 aux années 1560*, Paris, Sedes, 2002

Thierry Wanegffelen, *La Renaissance*, Paris, Ellipses, 2003

- **Approfondissement des Savoirs fondamentaux en histoire contemporaine** (12 heures CM/semestre : E. Cronier)
Évaluation : contrôle terminal

« Travail et mains d'œuvre en Europe des années 1860 aux années 1930 »

Le cours s'intéresse de manière transversale aux grands enjeux de l'industrialisation en Europe à travers ses conséquences sur le travail et les mains d'œuvre. Centré sur les activités artisanales et industrielles, il les met en perspective avec l'évolution des moyens de production, de l'organisation du travail et de l'encadrement dans plusieurs pays européens (France, Grande-Bretagne, Allemagne, Italie, Belgique). L'accent est mis sur la place des artisans et des ouvriers au sein des sociétés qui s'industrialisent pour traiter à la fois des pratiques et des représentations à travers leurs multiples supports (textuels & visuels, cultures populaires & avant-garde artistiques). En connectant conditions de travail et conditions de vie, le cours traite en particulier de questions récemment renouvelées par l'historiographie, comme les enjeux de genre au travail ; le corps, les pollutions et les risques industriels ou encore les cultures ouvrières.

Éléments de bibliographie :

- Association française pour l'histoire des mondes du travail - L'Histoire du travail en podcasts : <https://afhmt.hypotheses.org/3796>

- « L'âge industriel. 200 ans de progrès et de catastrophes », *L'Histoire. Les collections*, n°91, avril-juin 2021.

- DEWERPE Alain, *Le monde du travail en France, 1800-1950*, Paris, Armand Colin, 1998.

- NOIRIEL Gérard, *Les ouvriers dans la société française XIX^e-XX^e siècles*, Paris, Le Seuil, 2002

Approfondissement en Histoire médiévale (24 heures CM : P. Montaubin + 12 heures TD/semestre.
5 groupes : H. Vidon et un autre intervenant)
[3 ECTS coefficient 1]
Évaluation : contrôle continu incluant un examen de fin de semestre de 4h.

« Le monde européen occidental de 476 à 843 »

Le renvoi des insignes impériaux à Constantinople en 476 constitue rétrospectivement l'ultime étape de la décomposition du pouvoir impérial romain en Occident. Ce sont des royaumes dirigés par des souverains d'origine germanique et affranchis de la tutelle impériale romaine qui gouvernent un Occident désormais morcelé. Sans disparaître complètement, la matrice romaine politique, sociale et culturelle se transforme au profit de nouvelles sociétés romano-barbares que seule la religion chrétienne unifie. Alliée à la papauté à partir du milieu du VIII^e siècle, la dynastie franque carolingienne s'efforce de reconstituer un régime impérial, certes éphémère, mais qui restructure l'Occident au tournant des VIII^e-IX^e siècles. Malgré le caractère discutable des appellations académiques, on peut dire que l'on est passé de l'Antiquité au Moyen Âge, d'un monde romain géopolitiquement unifié à des royaumes juxtaposés (traité de Verdun de 843).

Éléments de bibliographie :

Balard (Michel), Genet (Jean-Philippe), Rouche (Michel), *Le Moyen Age en Occident*, Paris, 2011 (pour la dernière version).
Burhrer-Thierry (Geneviève), Mériaux (Charles), *La France d'avant la France, 481-888*, Paris, 2014.
Burhrer-Thierry (Geneviève), *L'Europe carolingienne (714-888)*, Paris, 1999.
Helvetius (Anne-Marie), Matz (Jean-Michel), *Église et société au Moyen Age*, Paris, 2008.
Joye (Sylvie), *L'Europe barbare, 476-714*, Paris, 2010.
Kaplan (Michel) dir., *Le Moyen Age*, t. I : IV^e-XI^e siècle, Paris, 1994.
Le Jan (Régine), *Histoire de la France : origine et premier essor, 480-1180*, Paris, 1999 (nouv. éd. 2015).

Approfondissement en Géographie
(60 heures/semestre) [9 ECTS coefficient 3]

Voir brochure de la Licence de géographie et aménagement.

N.B. Il est rappelé que le choix de l'un ou l'autre des approfondissements n'est pas contraignant. Un étudiant choisissant l'approfondissement « Histoire » au S1 peut passer en approfondissement « Géographie » au S2 et réciproquement.
De même, la validation du Portail ouvre l'accès à la L2 d'Histoire comme à la L2 de Géographie, quel que soit l'approfondissement suivi durant l'année de L1.

2^e ANNEE DE LICENCE – LICENCE D’HISTOIRE
Responsable d’année : Manon PIGNOT (manon.pignot@u-picardie.fr)

Semestre 3 (30 ECTS)

Savoirs historiques fondamentaux
(96 heures/semestre) [9 ECTS, coefficient 3]

Histoire ancienne niveau 1 (24 heures CM – C. Sarrazanas + 24 heures TD/semestre. 4 groupes : C. Sarrazanas, M. Fourme)

« Le monde grec antique, de la naissance des cités à l’hégémonie macédonienne (VIII^e s. av. J.-C.-336 av.-J.C.) »

[4 ECTS coefficient 1]

Évaluation : contrôle continu incluant un examen de fin de semestre.

Ce cours s’inscrit dans la continuité chronologique et logique des enseignements vus en L1 Portail, et vise à étudier deux périodes fondatrices de l’histoire grecque que sont l’époque archaïque et l’époque classique.

L’époque archaïque (VIII^e-VI^e s. av. J.-C.) est en particulier marquée par l’émergence et la formation du système original de la cité-État (*polis*), qui restera le cadre politique et civique du monde grec pendant près de dix siècles, jusqu’à l’Antiquité tardive. Il s’agit aussi d’une époque où le monde grec connaît notamment une expansion majeure en Méditerranée, à travers le phénomène de la colonisation de nouveaux territoires hors de l’espace égéen.

L’époque classique (début Ve s.-336 av. J.-C.), qui voit la naissance de la discipline historique (avec L’Enquête d’Hérodote, le premier historien du monde grec), est une période souvent considérée comme « l’Âge d’or » des cités. Si les Grecs savent s’allier pour repousser des tentatives de conquête par un ennemi barbare (les Perses avec les guerres médiques), les principales puissances comme Athènes, Sparte ou Thèbes s’affrontent aussi régulièrement entre elles pendant ces deux siècles pour se disputer l’hégémonie sur le monde grec (Ligue de Délos, guerre du Péloponnèse, etc.), jusqu’à l’entrée en scène à la fin du IV^e siècle de la puissance macédonienne, sous l’autorité de Philippe II.

Il s’agit aussi d’une période où s’affirment et s’affrontent des modèles de régimes politiques originaux et des concepts (monarchie, oligarchie, démocratie...) qui aujourd’hui encore façonnent notre manière de penser et de concevoir la vie civique et les institutions.

Les époques archaïque et classique sont aussi des périodes de riche foisonnement intellectuel, culturel et artistique (philosophie, théâtre, sculpture...), sujets qui seront étudiés dans des chapitres thématiques dans la dernière partie du semestre. Une part importante du cours sera également consacrée à des chapitres d’histoire sociale et économique, qui permettront de rappeler que la vie des anciens Grecs était bien ancrée dans des réalités pratiques et concrètes (échanges, monnaie, agriculture, alimentation, condition des femmes et des esclaves, etc.), et que, au contraire d’une vision parfois un peu trop fantasmée de l’Antiquité, leurs préoccupations quotidiennes ne tournaient pas exclusivement autour de questions de politique, d’art et de philosophie.

Éléments de bibliographie :

Grandjean, Catherine (dir.), *La Grèce classique, d’Hérodote à Aristote (510-336 avant notre ère)*, coll. “Mondes Anciens”, Paris (Belin), 2022

Lefèvre, François, *Histoire du monde grec antique*, Paris (Livre de Poche), 2007

Le Guen, Brigitte (dir.), D’Ercole Maria Cecilia, Zurbach Julien, *Naissance de la Grèce. De Minos à Solon, 3200 à 510 avant notre ère*, coll. “Mondes Anciens”, Paris (Belin), 2019

Ruzé, Françoise et Amouretti, Marie-Claire, *Le monde grec antique*, Paris (Hachette), 1978 (nouvelle éd. 2003)

Histoire médiévale niveau 1 (24 heures CM – S. Minier + 24 heures TD/semestre. 4 groupes : S. Minier et H. Vidon)
[4 ECTS coefficient 1]

« La Méditerranée orientale et le Proche-Orient du VI^e au milieu du XI^e siècle : Byzance et Islam »

Évaluation : Contrôle continu incluant un examen de fin de semestre de 4h.

Au VI^e siècle, les pays du pourtour de la Méditerranée orientale et une bonne partie du Proche-Orient appartiennent encore culturellement et économiquement au monde de l'Antiquité tardive et le christianisme y est la religion dominante. Politiquement, ils constituent le cœur d'un Empire romain qui, loin d'avoir disparu, paraît alors en passe de recouvrer aussi vers l'Ouest une grande part de son étendue passée. Ce monde se trouve pourtant bouleversé au VII^e siècle par des évolutions internes profondes et surtout par la conquête arabe. Corollaire de l'émergence d'une nouvelle religion, l'islam, cette conquête rapide transforme brusquement la géopolitique de ces régions et, d'une manière beaucoup plus lente, leurs structures sociales et confessionnelles. La période médiévale qui s'ouvre alors dans les Balkans comme au Proche-Orient voit d'une part l'épanouissement de l'empire et de la civilisation islamiques dans le cadre politique du califat, et d'autre part la difficile survivance puis la résurgence triomphante de l'Empire romain, appelé désormais Empire byzantin par les historiens. Le cours présentera les principaux aspects de ces évolutions politiques, culturelles et économiques durant le demi-millénaire qui s'achève au milieu du XI^e siècle, avec l'arrivée des Turcs seldjoukides.

Ouvrages généraux d'introduction :

Ces deux opuscules, très brefs, sont à lire tout de suite, avant le début du cours, afin d'acquérir une vision globale du contexte historique. Ils ne constituent pas la bibliographie complète du cours, qui sera fournie ultérieurement.

- Jean-Claude Cheynet, *Histoire de Byzance*, Paris, Presses universitaires de France, 2005 (collection « Que sais-je ? »).
- Alain Ducellier et Françoise Micheau, *Les pays d'Islam : VII^e-XV^e siècle*, Paris, Hachette, 2000 (collection « Les fondamentaux – Histoire »).

Compétences fondamentales

(24 heures/semestre) [6 ECTS coefficient 2]

Méthodologie (12h TD/semestre, 4 groupes : E. Berthiaud, E. Lemée, P. Saux-Escoubet)

Évaluation : contrôle continu

Un thème global, « Population et société en France au XVIII^e siècle », servira de fil conducteur aux 12 séances de méthodologie d'histoire moderne. Ces TD, appuyés sur les enseignements du S2 de L1, permettront aux étudiants de perfectionner les techniques de la dissertation et du commentaire de documents historiques.

Éléments de bibliographie

- BEAUREPAIRE Pierre-Yves, *La France des Lumières (1715-1789)*, Paris, Belin, 2011.
- BEAUVALET-BOUTOUYRIE Scarlett, *La population française à l'époque moderne*, Paris, Belin, 2008.
- CORNETTE Joël, *Absolutisme et Lumières, 1652-1783*, Hachette, 2008 (1^{re} éd. 1993).
- GARNOT Benoît, *Société, culture et genres de vie dans la France moderne, XVI^e-XVIII^e siècle*, Paris, Hachette, 1991.

Histoire de la discipline niveau 1 (12 heures CM/semestre – C. Apicella, H. Vidon, P. Saux-Escoubet)
[3 ECTS coefficient 1]
Évaluation : examen de fin de semestre.

Partagé entre l'histoire ancienne, l'histoire médiévale et l'histoire moderne, ce cours constitue une première approche de l'historiographie, discipline qui étudie la manière de faire de l'histoire à travers les périodes.

Compétences transversales

(29 heures/semestre pour les étudiant(e)s suivant le Projet Personnel d'Insertion : **PPI**)
(55 heures/semestre pour les étudiant(e)s suivant le Projet Professionnel vers les Métiers de l'Enseignement et de l'Éducation : **PPM2E**) [6 ECTS coefficient 2]

Anglais (12 heures TD/semestre. 4 groupes pour l'anglais : E. Jacob).
[2 ECTS coefficient 2]
Évaluation : contrôle continu.

Numérique : création de contenu (15 heures TD/semestre. 4 groupes : I. Boitel, E. Lemée)
[3 ECTS coefficient 3]
Évaluation : contrôle continu, avec élaboration d'un projet numérique et une soutenance orale.

Les étudiant(e)s devront chercher en ligne les éléments nécessaires à la réalisation d'un portfolio documentaire sur un sujet historique précis, d'après une thématique fournie par chaque chargé de TD. Ils devront pour ce faire apprendre à collecter des sources iconographiques depuis des bases de données accessibles en ligne, identifier et gérer des sites favoris, savoir évaluer la fiabilité des informations numériques et se familiariser avec les droits des images. Ils devront également acquérir la maîtrise des logiciels nécessaires à la création de documents textuels et de présentations visuelles adaptés à la discipline historique.

PPI ou, pour les étudiant(e)s suivant l'orientation « Professorat des écoles », PPM2E.

- **PPI : présentation de la plateforme des stages** (2 heures CM/semestre : intervenants de la DOIP)
[1 ECTS coefficient 1]
Évaluation : assiduité. Enseignement sans rattrapage

OU

- **PPM2E** (28 heures TD/semestre)
[1 ECTS coefficient 1]
Évaluation : modalités de l'INSPE.
Ce module se propose de faire découvrir les métiers de l'enseignement et de l'éducation aux étudiant(e)s qui se destinent à passer le concours de Professeur des écoles, grâce à des stages et à une formation théorique.

Orientation Histoire approfondie
(72 heures/semestre) [9 ECTS coefficient 3]
3 cours au choix parmi les 4 proposés

Histoire ancienne approfondie (12h CM et 12h TD/semestre – M. L. Bonsangue)

« **Histoire des Gaules à l'époque romaine (II^e s. av. J.-C. - II^e s. ap. J.-C.)** » [3 ECTS coefficient 1]

Évaluation : contrôle continu incluant une épreuve écrite de 2h.

Le cours consistera à analyser les bouleversements multiples engendrés dans les Gaules par l'arrivée des Romains. L'étude portera sur la période cruciale, allant du II^e siècle av. J.-C. au II^e siècle ap. J.-C., qui marque l'intégration progressive de ces territoires aux structures de l'Empire romain et qui correspond au développement de la civilisation gallo-romaine.

Éléments de bibliographie :

France Jérôme et Delaplace Christine, *Histoire des Gaules : VI^e siècle av. J.-C. – VI^e siècle ap. J.-C.*, Paris (A. Colin), 1995.

Le Roux Patrick, *Le Haut-Empire romain en Occident d'Auguste aux Sévères. 31 av. J.-C. – 235 ap. J.-C.*, Paris (Le Seuil), 1998.

Ouzoulias Pierre et Tranoy Laurence, *Comment les Gaules devinrent romaines*, Paris, La découverte, 2010.

Histoire médiévale approfondie (12h CM et 12h TD/semestre – P. Montaubin)

« **Gouverner l'Église/la société en Occident (VIII^e/XIII^e siècles)** »

[3 ECTS coefficient 1]

Évaluation : contrôle continu incluant une épreuve écrite.

Le christianisme est devenu depuis le IV^e siècle la religion officielle des populations de l'ancien empire romain d'Occident, les structures ecclésiastiques ont été de plus en plus imbriquées dans les rouages politiques et sociaux au cours du haut Moyen Âge, aboutissant à une volonté de symbiose dans l'empire carolingien, où le souverain coopère étroitement avec les clercs dans le gouvernement des sujets/fidèles. La recherche des meilleurs moyens pour cheminer vers la Jérusalem céleste conduit toutefois certains clercs à s'émanciper des pouvoirs laïques à partir du XI^e siècle. Ce vaste mouvement de réforme est pris en main par la papauté « grégorienne » qui développe une ecclésiologie monarchique à son profit. Au-delà des seuls rapports de pouvoirs temporels et séculiers, la dynamique réformatrice engage un remodelage profond des modes de vie des individus et stimule une production culturelle originale, donnant ainsi ses traits typiques à la Chrétienté occidentale médiévale qui s'épanouit de manière de plus en plus exclusive.

Éléments de bibliographie :

Armogathe (Jean-Robert), Perrin (Michel), Montaubin (Pascal) dir., *Histoire générale du christianisme*, vol. I, Paris, 2010.

Helvetius (Anne-Marie), Matz (Jean-Michel), *Église et société au Moyen Âge, V^e-XV^e siècle*, Paris, 2008.

Vauchez (André) dir., *Histoire du christianisme*, t. 4-6, Paris, 1990-1993.

Histoire moderne approfondie (12 heures CM et 12 heures TD/semestre, E. Berthiaud)

« **Sciences, techniques et sociétés en Europe, de la Renaissance au siècle des Lumières** »

[3 ECTS coefficient 1]

Évaluation : contrôle continu incluant une épreuve écrite

Ce cours se propose d'étudier l'histoire des savoirs scientifiques et techniques entre la fin du XV^e siècle et le XVIII^e siècle, en les replaçant dans leur contexte politique, économique, culturel et religieux. Il

mettra en évidence les liens nouveaux qui se tissent entre sciences et sociétés, et qui constituent une clé de lecture essentielle de l'histoire de cette période charnière pour l'Europe. L'Humanisme, qui s'accompagne de la redécouverte de la science antique, conduit en effet à une transformation des pratiques savantes, permettant l'émergence de nouvelles connaissances, que la découverte des Nouveaux Mondes contribue également à enrichir. Aux siècles suivants, les différents domaines du savoir (cartographie, médecine, sciences de la nature, etc.) connaissent des permanences mais aussi d'importantes mutations. Le XVII^e siècle – considéré comme celui de la « Révolution scientifique » – et le XVIII^e siècle ou Siècle des Lumières, se distinguent ainsi par une approche plus rationnelle du monde et des sciences davantage fondées sur l'expérience. Dans une Europe des savants où la recherche scientifique s'émancipe peu à peu de la religion et s'institutionnalise, la savoir devient un enjeu de pouvoir et un moyen de conduire les hommes vers le progrès.

Éléments de bibliographie

BELHOSTE Bruno, *Histoire de la science moderne : de la Renaissance aux Lumières*, Paris, A. Colin, coll. « Cursus », 2016.

HILAIRE-PEREZ Liliane, SIMON Fabien, THEBAUD-SORGER Marie (dir.), *L'Europe des sciences et des techniques, XV^e-XVIII^e siècles*, Rennes, PUR, 2016.

ROSSI Paolo, *Aux origines de la science moderne*, Paris, Seuil, coll. « Points », 2004.

VIGNAUD Laurent-Henri, *Sciences, techniques, pouvoirs et sociétés du XV^e siècle au XVIII^e siècle*, Paris, Dunod, 2016.

Histoire contemporaine approfondie (12h CM et 12h TD/semestre – M. Pignot)

« Enfance et jeunesse dans la société française (1850-1968) »

[3 ECTS coefficient 1]

Évaluation : contrôle continu incluant une épreuve écrite.

Ce cours propose d'étudier les évolutions de la société française au prisme de sa jeunesse : travail, scolarisation, loisirs, encadrement, expériences des guerres mondiales... Comment le regard porté sur l'enfance et l'adolescence évolue-t-il entre le XIX^e et le XX^e siècle ? Que dit-il de l'évolution de la société française ?

Éléments de bibliographie :

BANTIGNY (Ludivine) et JABLONKA (Ivan) (dir.), *Jeunesse oblige. Histoire des jeunes en France XIX^e-XXI^e siècles*, Paris, PUF, 2009.

CRUBELLIER (Maurice), *L'enfance et la jeunesse dans la société française, 1800-1950*, Paris, Armand Colin, 1979 (à la BU).

ROLLET (Catherine), *Les enfants au XIX^e siècle*, Paris, Hachette, 2001.

THIERCE (Agnès), *Histoire de l'adolescence 1850-1914*, Paris, Belin, 1999.

Orientation Histoire et archéologie

(72 heures/semestre) [9 ECTS coefficient 3]

Archéologie ancienne (12 heures CM et 12 heures TD/semestre – M. Costanzi)

« Histoire de l'archéologie ancienne »

[3 ECTS coefficient 1]

Évaluation : contrôle continu incluant une épreuve écrite.

Ce cours retrace les grandes étapes par lesquelles l'archéologie s'est constituée comme science, des découvertes du XVIII^e siècle aux pratiques contemporaines. Il aborde les premières fouilles emblématiques sur des sites d'époque classique, grecque et romaine (Pompéi, Troie, Mycènes),

l'émergence de la Préhistoire et de la Protohistoire, ainsi que les évolutions méthodologiques et scientifiques aux XIX^e et XX^e siècles.

Une attention particulière est portée aux enjeux actuels (usages politiques et mémoriels de l'archéologie, liens entre archéologie et guerre). Le cours comprend également une introduction aux bases de l'histoire de l'art ancien, afin de situer les découvertes archéologiques dans leur contexte artistique et culturel.

Éléments de bibliographie :

Demoule, J.-P. & Schnapp, A., *Qui a peur de l'archéologie ? La France face à son passé*, Les Belles Lettres, 2024

Kohl, P. L. & Fawcett, C. (dir.), *Nationalism, Politics and the Practice of Archaeology*, Cambridge University Press, 1995

Olivier, L., *Le sombre abîme du temps. Mémoire et archéologie*, Seuil, 2008

Trigger, B. G., *A History of Archaeological Thought*, Cambridge University Press, 2^e éd., 2006

Schnapp, A., *La conquête du passé. Aux origines de l'archéologie*, nouv. éd., La Découverte, 2020 (1^{re} éd. 1993)

Díaz-Andreu, M. & Coltofean, L. (dir.), *The Oxford Handbook of the History of Archaeology*, Oxford University Press, 2024

Archéologie ancienne (12 heures CM et 12 heures TD/semestre – C. Sarrazanas)

« Techniques de l'archéologie »

[3 ECTS coefficient 1]

Évaluation : contrôle continu incluant une épreuve écrite.

Le cours présente les méthodes et techniques de fouilles actuelles dans le domaine de l'archéologie antique. Nous étudierons l'organisation et les étapes de la fouille archéologique, les principes et le fonctionnement de la stratigraphie, ainsi que les principales disciplines archéométriques permettant l'identification et la datation des artefacts. Des études de cas à partir de sites fouillés autour du bassin méditerranéen permettront de replacer ces éléments dans un contexte historique plus large.

Éléments de bibliographie :

Demoule Jean-Paul et al., *Guide des méthodes de l'archéologie*, La Découverte, 2002 (rééd. 2009)

Djindjian François, *L'archéologie. Théories, méthodes et reconstitutions*, Armand Colin, 2017.

Jockey Philippe, *L'archéologie*, Belin, 1999 (rééd. poche 2013).

Lehoërff, Anne, *L'archéologie*, coll. « Que sais-je ? », Paris 2019.

Cartographie numérique (24 heures TD/semestre – F. Roulier)

[3 ECTS coefficient 1]

Évaluation : contrôle continu

Le TD propose une initiation à deux méthodes informatiques utilisées aujourd'hui pour la réalisation de cartes numériques. La première recourt au dessin vectoriel (logiciel Adobe Illustrator), par lequel la carte est construite par un assemblage d'objets géométriques. Seront abordés l'environnement général du logiciel, la création d'objets, la mise en forme et la gestion des objets vectoriels, les méthodes de travail avec les calques, la création de figurés spécifiquement cartographiques. La seconde méthode, dite de « cartographie assistée par ordinateur », automatise la création de symboles à partir de fichiers sources (fonds et statistiques). Les logiciels abordés sont QGIS et Excel.

Un travail individuel est demandé dans le cadre de ce TD (Adobe Illustrator).

Éléments de bibliographie :

Labbe P., *Illustrator CS5 pour Mac et PC*, Eyrolles, 2011.

Orientation Histoire-Géographie
(72 heures/semestre) [9 ECTS coefficient 3]

Géographie de la ville (12 heures CM et 12 heures TD/semestre – 2 groupes. S. Guillard)
[3 ECTS coefficient 1]

Évaluation : contrôle continu incluant un examen de fin de semestre de 3h

L'objet de ce cours est l'étude de la ville comme forme géographique, comme construction sociale, comme relation, de l'espace urbanisé (concentration, limites, croissance urbaine), des temporalités urbaines (formes et usages, rythmes, générations de villes, cycles de centralité) et de la place des villes dans le territoire (système de villes).

Les cours intègrent l'étude de cartes urbaines.

Éléments de bibliographie :

M. Chabrol, A. Collet, M. Giroud, L. Launay, M. Rousseau, H. Ter Minassian, 2016, *Gentrifications*, Paris.

E. Charmes, 2011, *La Ville émietlée, essai sur la clubbisation de la vie urbaine*, PUF.

O. Georg, 2006, « Domination coloniale, construction de la « ville » en Afrique et dénomination », *Afrique & histoire*, vol. 5, pp. 15-45.

Y. Grafmeyer, 2008, *Sociologie urbaine*, Armand Colin.

A.-L. Humain-Lamoure, A. Laporte, 2017, *Introduction à la géographie urbaine*, Armand Colin, coll. « cursus ».

H. Lefebvre, 1974, *La production de l'espace*, Economica.

Des articles scientifiques seront distribués en complément du cours et à lire impérativement.

Géographie et développement (12 heures CM et 12 heures TD/semestre – 2 groupes. D. Benbabaali)
[3 ECTS coefficient 1]

Évaluation : contrôle continu incluant un examen de fin de semestre de 3h

Cet enseignement porte sur les grandes problématiques de « développement humain ». Il s'agit d'étudier les évolutions de la notion de « développement » et d'orienter les étudiants parmi les théories et les indicateurs d'inégalités socio-économiques et territoriales mondiales. La diversité des dynamiques territoriales, sociales et environnementales liées au "développement inégal" sont analysées d'un point de vue géographique : formes et impacts de l'urbanisation rapide ; relations entre sociétés et environnement ; relations entre environnement, sécurité alimentaire et santé et migrations internationales. Les CM et les TD proposent une analyse des enjeux sociaux, spatiaux, politiques et économiques à l'échelle du monde, mais une entrée par « les Suds » et plus particulièrement par l'Afrique sub-saharienne sera privilégiée.

Éléments de bibliographie :

Bret B., 2006, *Le Tiers-Monde. Croissance, développement, inégalités*, Ellipses, 225p.

Bouquet C., 2010, *les géographes et le développement. Discours et actions*, Maison des sciences de l'homme Aquitaine, 288p.

Rist G., 2013, *Le développement. Histoire d'une croyance occidentale*, Presses de Sciences Po, 488p.

Chaléard J.-L., Sanjuan T., 2017, *Géographie du développement. Territoires et mondialisation dans les Suds*, Armand Colin, 272p.

Chopin A., Pliez O., 2018, *La mondialisation des pauvres. Loin de Wall Street et de Davos*, Seuil, 128 p.

Histoire approfondie (12 heures CM et 12 heures TD/semestre)

Un cours au choix parmi les 4 cours proposés dans l'orientation « Histoire approfondie ».

[3 ECTS coefficient 1]

Évaluation : contrôle continu incluant une épreuve écrite.

Orientation Histoire-Droit
(60 heures/semestre) [9 ECTS coefficient 3]

Droit constitutionnel

(36 heures CM et 24 heures TD/semestre)

[9 ECTS coefficient 3]

Évaluation : modalités de l'UFR de Droit.

Orientation Professorat des écoles

(38 heures/semestre + volume horaire de l'option choisie) [9 ECTS coefficient 3]

Grammaire niveau 1

« **Morphologie lexicale** » ou « **Syntaxe** » (18 heures TD/semestre)

[3 ECTS coefficient 1]

Évaluation : modalités de l'UFR de Lettres.

Enseignement du français et des mathématiques à l'école (20 heures TD/semestre)

[3 ECTS coefficient 1]

Évaluation : modalités de l'INSPE.

Cours d'initiation à l'enseignement des mathématiques et du français à l'usage des écoliers de l'enseignement primaire.

Option (volume horaire suivant les options)

[3 ECTS coefficient 1]

Évaluation : modalités de l'UFR ou du département où l'option est choisie.

Une option au choix parmi les cours de langues, de géographie ou d'histoire des arts proposés par l'UPJV. Prendre contact directement avec l'UFR concernée.

Semestre 4 (30 ECTS)

Savoirs historiques fondamentaux (96 heures/semestre) [9 ECTS, coefficient 3]

Histoire ancienne niveau 2 (24 heures CM – M.-L. Haack + 24 heures TD/semestre. 4 groupes : N. Lamare)

« **La République romaine (509-31 av. JC)** »

[5 ECTS coefficient 1]

Évaluation : contrôle continu incluant un examen de fin de semestre.

Le cours portera sur l'histoire de la République romaine depuis sa constitution, en 509 av. J.-C., jusqu'à l'année 31 av. J.-C., date qui marque l'arrivée au pouvoir d'Octavien-Auguste. On s'attachera à montrer comment l'expansion de la domination romaine sur le bassin méditerranéen entraîne la crise du système républicain de la cité-État et sa dérive vers un régime de type monarchique.

Éléments de bibliographie :

Bourdin S., Virilouvet C., Rome, naissance d'un Empire : de Romulus à Pompée, 753-70 av. J.-C., Paris, Belin, 2021.

David J.-M., *La République romaine de la deuxième guerre punique à la bataille d'Actium*, Paris, Points Seuil, 2000.

Deniaux E., *Rome de la Cité-État à l'Empire. Institutions et vie politique*, Paris, Hachette, 2001.

Hinard Fr. (dir.), *Histoire romaine, t. 1, Des Origines à Auguste*, Paris, Fayard, 2000.

Martin J.-P., Cébeillac M. et Chauvot A., *Histoire Romaine*, Paris, A. Colin, 2010.

Histoire médiévale niveau 2 (24 heures CM – H. Fresnel + 24 heures TD/semestre. 4 groupes : 2 groupes S. Minier, Hugo Vidon)

« **Au cœur du Moyen Âge : le monde latin de la fin de l'empire carolingien au siècle de saint Louis** »

[4 ECTS coefficient 1]

Évaluation : contrôle continu incluant un examen de fin de semestre.

Ce cours sera consacré à l'étude d'une période-clé dans l'histoire de l'Occident médiéval, caractérisée, après la dislocation de l'empire carolingien et l'émergence des principautés, par la mise en place d'un ordre socio-politique original connu sous le nom de féodalité, bientôt suivi par le temps de la reconstruction des pouvoirs monarchiques, notamment au sein de l'Église et des royaumes anglo-normand et français : ceux-ci feront donc l'objet de la plus grande attention. Par ailleurs, quoique centré sur cette histoire des pouvoirs, le cours fera également leur place aux évolutions économiques et culturelles indissociables de cette époque qui fut aussi celle du premier grand essor occidental.

Éléments de bibliographie :

Balard (Michel), Genet (Jean-Philippe), Ruche (Michel), *Le Moyen Âge en Occident*, Paris, Hachette, dernière édition 2017.

Barthélemy (Dominique), *La France des Capétiens. 978-1214*, Paris, Éditions du Seuil (Points Histoire), 2015.

Cassard (Jean-Christophe), *L'âge d'or capétien. 1180-1328*, Paris, Belin (Histoire de France), 2014.

Gauvard (Claude), *Le temps des Capétiens (X^e-XIV^e siècle)*, Paris, PUF, 2013.

Mazel (Florent), *Féodalités (888-1180)*, Paris, Belin (Histoire de France), 2010.

Compétences fondamentales
(24 heures/semestre)[6 ECTS coefficient 2]

Méthodologie (12 heures TD/semestre. 4 groupes : M. Pignot, D. Bellamy)
[3 ECTS coefficient 1]

Évaluation : contrôle continu incluant une épreuve écrite.

Ces TD permettront aux étudiant(e)s d'approfondir le cours d'historiographie à travers l'étude de documents et d'articles scientifiques sur l'époque contemporaine.

Histoire de la discipline niveau 2 (12 heures CM – M. Pignot)

« **Historiographie contemporaine** »

[3 ECTS coefficient 1]

Évaluation : examen de fin de semestre.

L'objectif de ce cours est de comprendre comment s'est écrite l'histoire à l'époque contemporaine (XIX^e-XX^e siècle), à travers la présentation des principales écoles et des courants historiographiques du temps. Mais il s'agit aussi d'interroger comment on écrit l'histoire de cette période, en découvrant les textes de référence ainsi que les champs de recherche actuels en histoire contemporaine.

Éléments de bibliographie :

Delacroix Christian, Dosse François, Garcia Patrick, *Les courants historiques en France, XIX^e-XX^e siècle*, Paris, Le Seuil, 2007.

Delacroix Christian et alii, *Historiographies : concepts et débats*, Paris, Gallimard, Folio, 2010 (2 volumes).

Poirrier Philippe, *Introduction à l'historiographie*, Paris, Belin, 2009.

Compétences transversales
(21 à 40 heures/semestre) [6 ECTS coefficient 2]

Anglais (12 heures TD/semestre. 4 groupes pour l'anglais : E. Jacob).

[4 ECTS coefficient 2]

Évaluation : contrôle continu.

EC au choix :

- **Projet Personnel d'Insertion (PPI)** (10 heures TD/semestre. 3 groupes : intervenants de la DOIP)
[2 ECTS coefficient 1]
Évaluation : Assistance à la conférence sur la construction du projet personnel et constitution d'un dossier individuel écrit. Enseignement sans rattrapage

Il s'agit d'accompagner les étudiant(e)s dans la construction d'un projet personnel destiné à faciliter leur insertion dans la vie professionnelle au-delà de leurs études d'histoire.

OU

- **PPM2E pour les étudiants de l'orientation Professorat des Écoles** (28 heures TD/semestre)
[2 ECTS coefficient 1]
Évaluation : modalités de l'INSPE.

Ce module se propose de faire découvrir les métiers de l'enseignement et de l'éducation aux étudiant(e)s qui se destinent à passer le concours de Professeur des écoles, grâce à des stages et à une formation théorique.

OU

- **Engagement ou activité salariale pour les étudiants pouvant y prétendre (voir p. 15-16)**

[2 ECTS coefficient 1]

Évaluation : rapport d'activité non noté visé par le responsable de la structure dans laquelle s'inscrit l'engagement ou attestation de travail salarié.

Les étudiant(e)s pouvant justifier d'une activité bénévole au sein d'une association caritative ou d'une structure comme le corps des Pompiers volontaires peuvent demander la valorisation de cet engagement à la place du PPI.

De même, les étudiant(e)s qui exercent une activité salariée peuvent demander la valorisation de cette activité à la place du PPI.

Orientation Histoire approfondie
(72h/semestre) [9 ECTS coefficient 3]
3 cours au choix parmi les 4 proposés

Histoire ancienne approfondie (12 heures CM et 12 heures TD/semestre – C. Apicella)

« **Les premiers temps du christianisme en Orient** »

[3 ECTS coefficient 1]

Évaluation : contrôle continu incluant une épreuve écrite.

Mouvement religieux profondément inscrit, à l'origine, dans le contexte religieux, politique et social du judaïsme, avant de s'ériger en religion autonome d'abord noyée dans la masse des cultes d'une religion polythéiste puis persécutée par les autorités romaines, le christianisme est devenu la religion de l'Empire romain à partir du moment où il a été utilisé par les empereurs pour légitimer leur pouvoir. Le cours se propose donc de replacer la naissance du christianisme dans son contexte, celui de la Palestine romaine, afin de mieux en comprendre les particularités puis de retracer et de comprendre les grandes étapes de la mise en place de l'église chrétienne, avant d'étudier la manière dont cette religion nouvelle, grâce à l'instrumentalisation politique dont elle a été l'objet, a pu s'étendre à l'ensemble du bassin méditerranéen.

Éléments de bibliographie :

Dictionnaire encyclopédique du christianisme ancien, 2 vol., Paris, 1999.

Histoire du christianisme des origines à nos jours, dir. J. M. Mayeur, Ch. et L. Pietri, A. Vauchez, M. Venard, Paris 1990-2001.

Les premiers temps de l'Église de saint Paul à saint Augustin, textes présentés par Marie-Françoise Baslez, Paris 2004.

Baslez, M.-F., *Bible et histoire. Judaïsme, hellénisme, christianisme*, Paris 1998.

Carrié, J.-M. et Rousselle, A., *L'Empire romain en mutation des Sévères à Constantin (192- 337)*, Nouvelle histoire de l'Antiquité 10, Paris 1999.

Mattei, P., *Le christianisme antique de Jésus à Constantin*, Coll. U, Armand Colin 2008.

Mayeur, J. et alii (dir.), *Histoire du christianisme des origines à nos jours. 1. Le Nouveau Peuple*, Paris, 2000.

Modéran, Y., *L'Empire romain tardif, 235-395 ap. J.-C.*, Paris 2006.

Histoire médiévale approfondie (12 heures CM et 12 heures TD/semestre – H. Vidon)

« Contacts et conflits en Méditerranée, VI^e-XIII^e siècle »

[3 ECTS coefficient 1]

Évaluation : contrôle continu incluant une épreuve écrite.

À partir du VI^e siècle, l'équilibre des pouvoirs se bouleverse autour de la Méditerranée. La fragmentation politique des royaumes installés sur le territoire de l'empire romain d'Occident, tout comme la réorganisation de l'empire romain d'Orient, modifient les flux dans la région. La naissance de l'Islam au VII^e siècle et la conquête rapide de la moitié sud de l'espace méditerranéen entraînent également de nouvelles dynamiques. À partir du VIII^e siècle, les trois espaces impériaux (empire carolingien, empire byzantin, califat abbasside) sont reliés par de nombreux échanges humains, intellectuels, diplomatiques et économiques. Ils peuvent se déployer de manière pacifique ou conflictuelle, traduisant les concurrences et les compétitions mais aussi les coopérations entre ces puissances. Les tensions internes entraînent cependant leurs divisions dès le IX^e siècle : califats concurrents de Cordoue et Grenade, principautés post-carolingiennes, tensions autour de l'iconoclasme. Cette nouvelle géographie politique réorganise les relations entre des acteurs plus nombreux et parfois nouveaux, comme les Normands ou les Turcs. La période ouverte par l'expansion latine à la fin du XI^e siècle reconfigure une partie de ses relations, par la guerre (croisades, conquête d'al-Andalus) mais aussi le commerce ou les échanges culturels. Au XIII^e siècle, le morcellement politique et l'essor économique se combinent pour donner naissance à de nouvelles sociétés. Au sein même de ces territoires, les communautés politiques, religieuses ou sociales s'entrecroisent à différentes échelles et sont en contact permanent. Plus qu'un territoire divisé entre trois blocs cohérents et unifiés par des régimes politiques et religieux stables, la Méditerranée est un monde de flux et d'échanges permanents.

Éléments de bibliographie :

- Manuels généraux sur les espaces durant la période :

Jean-Claude Cheynet (dir.), *Le monde byzantin*, vol. II, *L'Empire byzantin (641-1204)*, Paris, Presses universitaires de France, 2006

Alain Ducellier et Françoise Micheau, *Les pays d'Islam : VII^e-XV^e siècle*, Paris, Hachette, 2000

Michel Balard, Jean-Philippe Genet, Michel Rouche, *Le Moyen Âge en Occident*, Paris, Hachette, 2011 (pour la dernière version)

- Sur les interactions

Michel Balard, *Les Latins en Orient, XI^e-XV^e siècle*, Paris, Presses universitaires de France, 2006

Christophe Picard, *La Mer des Califes. Une histoire de la Méditerranée musulmane (VII^e-XII^e siècle)*, 2015, Paris, Seuil

Damien Coulon, Catherine Otten-Froux, Paule Pagès, Dominique Valérian (dir.), *Chemins d'outre-mer : études d'histoire sur la Méditerranée médiévale offertes à Michel Balard*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2004

Élisabeth Malamut et Mohamed Ouerfelli (dir.), *Les échanges en Méditerranée médiévale : marqueurs, réseaux, circulations, contacts*, Aix-en Provence, Presses Universitaires de Provence, 2012

Damien Coulon, Christophe Picard et Dominique Valérian (dir.), *Espaces et réseaux en Méditerranée VI^e -XVI^e siècle*, vol. 1, Paris Éditions Bouchène, 2007

Histoire moderne approfondie (12 heures CM et 12 heures TD/semestre – I. Boitel)

« Histoire et pouvoir de l'imprimé »

[3 ECTS coefficient 1]

Évaluation : contrôle continu incluant une épreuve écrite.

Gutenberg, Charlotte Guillard, Elzevier, Renaudot, Diderot sont quelques-unes des grandes figures dont le nom reste associé, encore aujourd'hui, à l'histoire de l'imprimé. En reconstituant les chemins qui mènent de l'invention de l'imprimerie à une large diffusion du procédé dans l'ensemble de l'Europe, il s'agira de comprendre de quelle manière les sociétés des Temps modernes vivent une véritable révolution bouleversant les rapports des contemporains à l'écrit, à l'image et à la communication. L'imprimé, décliné sous toutes ses formes, des plus éphémères (placards, almanachs) aux plus officielles

(lois et règlements), des plus ludiques (cartes à jouer) aux plus savantes (atlas, livres d'anatomie), sera étudié dans sa matérialité comme dans ses usages afin de saisir comment le pouvoir qu'il acquiert devient aussi « redoutable [que] redouté » (R. Chartier).

Éléments de bibliographie :

BARBIER Frédéric, *Histoire du livre en Occident*, Paris, A. Colin, 3e éd. 2012.
CHARTIER Roger (dir.), *Les usages de l'imprimé*, Paris, Fayard, 1987.
EISENSTEIN Elisabeth, *La Révolution de l'imprimé à l'aube de l'Europe moderne* [trad. fr. de *The Printing Press as an Agent of Change. Communication and Cultural Transformations in Early Modern Europe*, 1979], Paris, La Découverte, 1991.
MARTIN Henri-Jean, *Histoire et pouvoirs de l'écrit*, Paris, Perrin, 1988.
SAEZ Ricardo (dir.), *L'imprimé et ses pouvoirs dans les langues romanes*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2010.

Autres ressources :

Bibliothèque nationale de France : L'Aventure du livre <http://classes.bnf.fr/livre/index.htm>
Roger CHARTIER, « La révolution de l'imprimerie », Histoire de l'imprimerie, podcast *La Fabrique de l'Histoire*, juin 2015, <https://www.franceculture.fr/emissions/la-fabrique-de-lhistoire/histoire-de-limprimerie-14>

Histoire contemporaine approfondie (12h CM et 12h TD/semestre – D. Bellamy)

[3 ECTS coefficient 1]

Évaluation : contrôle continu incluant une épreuve écrite.

« **La France dans la Seconde Guerre mondiale (1939-1945)** ».

L'historiographie de la France de la Seconde Guerre mondiale a beaucoup évolué depuis quelques années. Ainsi, par exemple, la défaite de 1940 fait dorénavant l'objet d'une lecture profondément renouvelée. Quant à l'attitude des Français, elle se révèle considérablement plus complexe qu'une vision binaire (résistance/collaboration) ne l'a longtemps présentée. Ni héros, ni bourreaux, les Français, dans leur majorité, ont tâché de survivre en un temps où ils se trouvaient confrontés à des événements gigantesques. Ce module, évidemment lié à l'évolution globale du conflit, restera centré sur le cas français, mais avec une géographie large liée aux enjeux impériaux et aux engagements des soldats de la France libre.

Ouvrages de référence :

Alya Aglan, *La France à l'envers. La guerre de Vichy (1940-1945)*, Gallimard Folio, 2020.
Jean-François Muracciole, *La France pendant la Seconde Guerre mondiale*, Le livre de Poche, 2002.
Jean-Pierre Azéma, *De Munich à la Libération 1938-1944*, Paris, Seuil.
Nicolas Beaupré, *Les Français dans la guerre, 1939-1945*, Belin, 2015.
Julian Jackson, *La France sous l'Occupation (1940-1944)*, Flammarion, 2019.

Orientation Histoire et archéologie

(72 heures/semestre) [9 ECTS coefficient 3]

Arts de la préhistoire (Pascal Depaepe, 18h CM, cours mutualisé avec l'UFR des Arts)

Évaluation : modalités de l'UFR des Arts.

L'objectif de ce cours est de dresser un panorama des expressions artistiques depuis leurs origines jusqu'à la fin de la Préhistoire paléolithique. Outre l'approche historique, voire philosophique, de la discipline, seront abordés les aspects iconographiques, les techniques utilisées, les phénomènes

régionaux et les chronologies. Les expressions artistiques et symboliques étant un produit de leurs milieux, l'archéologie des cultures paléolithiques et néolithiques sera également abordée. La critique des sources archéologiques et bibliographiques sera un élément important de l'enseignement, de même que l'appropriation d'outils bibliographiques. Des visites de sites et de collections seront proposées et des spécialistes pourront intervenir.

Bibliographie - Arts du Paléolithique :

Carole Fritz, 2017. *L'art de la préhistoire*, Citadelles & Mazenod, 626 p.

Patrick Paillet, 2006. *Les arts préhistoriques*, Ouest-France éditions, 128 p.

Patrick Paillet, 2018. *Qu'est-ce que l'art préhistorique ?* CNRS, 250 p.

<http://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Archeologie/Centre-national-de-prehistoire/Art-rupestre-et-grottes-ornees>

Bibliographie - Archéologie du Paléolithique :

Pascal Depaepe, 2013. *La France du Paléolithique*, Archéologies de la France. 2e éd. mise à jour, la Découverte, Paris.

Marcel Otte, 2009. *La préhistoire*. De Boeck université, Bruxelles; Paris.

Boris Valentin, 2019. *Le Paléolithique*, 2e éd. mise à jour, Que sais-je ?, Paris.

Archéologie médiévale et moderne (12 heures CM et 12 H TD/ semestre- H. Fresnel)

« Premières approches de l'archéologie médiévale et moderne »

[3 ECTS coefficient 1]

Évaluation écrite incluant une épreuve écrite et un dossier à rendre.

Ce cours portera sur les grands domaines de l'archéologie médiévale et moderne. Il montre comment l'archéologie mêlée à l'histoire contribue à renouveler notre connaissance du passé médiéval et moderne. L'objectif est de faire découvrir les marqueurs de l'espace, centre du pouvoir, dans les campagnes (villages, monastères, châteaux...) et dans les villes (églises, habitations, artisanats, fortifications...).

Éléments de bibliographie :

Revue annuelle *Archéologie médiévale*, publication du CRAHAM depuis 1971.

Jean Chapelot (dir.), *Trente ans d'archéologie médiévale en France, un bilan pour un avenir*, Caen, 2010, 442 p.

Joëlle Burnouf, Danielle Arribet-Deroin, Bruno Desachy, Florence Journot, Anne Nissen-Jaubert (dir.), *Manuel d'archéologie médiévale et moderne*, 2012, col. U Armand Colin, 384 p.

Techniques de l'archéologie médiévale (12HCM et 12h TD/semestre - R. Jonvel)

[3 ECTS coefficient 1]

Évaluation écrite incluant une épreuve écrite et un dossier à rendre.

Ce cours portera sur la présentation de différentes techniques de fouilles et d'étude de mobilier en complément de ce qui se fait en techniques de l'archéologie antique. Les études se baseront sur des dossiers documentaires et des articles associés.

Les exemples développés seront issus des fouilles programmées et préventives. Ils concerneront tout particulièrement la faune, la tabletterie, les études typo-chronologiques sur la céramique, l'archéométrie du fer, l'étude des couvertures anciennes, différentes techniques de datation comme le radiocarbone, la dendrochronologie, l'archéomagnétisme.

Éléments de bibliographie

- Bouard Michel de, *Manuel d'archéologie médiévale*, de la fouille à l'histoire, Paris, 1975, SEDES, coll « Regards sur l'histoire », regard sur l'histoire », 340 p.
- Racinet Philippe et Schwerdroffer J., *Méthodes et initiations d'histoire et d'archéologie*, Nantes, éd. Du Temps, 2004.

Géomatique niveau 1 (24 heures TD/semestre – F. Roulier)

[2 ECTS coefficient 1]

Évaluation : contrôle continu

L'objectif est de concevoir et de réaliser des cartes thématiques à l'aide d'un système d'information géographique. Ce module correspond à une première prise en main des SIG à travers les logiciels ArcGIS et QGIS. Pour les deux logiciels, sont abordés successivement les systèmes de fichiers, l'environnement de travail, l'habillage de la carte et la cartographie thématique des données quantitatives et qualitatives.

Éléments de bibliographie :

Bordin P., SIG (Concepts, outils et données), Hermès, 2002

Pornon H., Systèmes d'information géographique, S.T.U., Hermès, Paris, 1990

Pornon H., SIG : la dimension géographique du système d'information, Dunod, Paris, 2011

Orientation Histoire-Géographie

(72 heures/semestre) [9 ECTS coefficient 3]

Migrations et diasporas (12 heures CM et 12 heures TD/semestre. CM : L. Bastianutti, TD : D. Benbabaali, M. Chabrol)

[3 ECTS coefficient 1]

Évaluation : contrôle continu incluant un examen de fin de semestre de 3h

Par-delà une actualité qu'il faut savoir décrypter, ce cours vise à donner aux étudiant(e)s les clés pour comprendre les dynamiques migratoires contemporaines ainsi que leurs effets (socio-culturels, économiques et politiques) au cœur des territoires et des sociétés. En cours magistral et en TD, seront abordés les différents champs des études migratoires développées en France et dans les pays anglo-saxons depuis une trentaine d'années.

Éléments de bibliographie :

Blanchard Pascal, Dubucs Hadrien, Gastaut Yvant, 2016, *Atlas des immigrations en France. Histoire, Mémoire, Héritage*, Paris, Autrement.

Cortès Geneviève, Faret Laurent, 2009, *Les circulations transnationales. Lire les turbulences migratoires contemporaines*, Paris, Armand Colin.

Hily Marie-Antoinette, Ma Mung Emmanuel, Scioldo-Zürcher Yann, 2018, *Comprendre les migrations internationales : retour sur 30 ans de recherches*, Tours, Presses Universitaires François Rabelais.

MIGREUROPE, 2017, *Atlas des migrants en Europe : approches critiques des politiques migratoires*, Paris, Armand Colin.

Sanjuan Thierry (dir.), 2017, *Les chinatowns. Trajectoires urbaines de l'identité chinoise à l'heure de la mondialisation*, Paris, Grafigéo.

Simon Gildas, 2008, *La planète migratoire dans la mondialisation*, Paris, Armand Colin, 2008.

Withol de Wenden Catherine, 2018, *Atlas des migrations : un équilibre mondial à inventer*, Paris, Autrement.

Géographie des milieux : les sylvosystèmes (12 heures CM et 12 heures TD/semestre – CM : J. Buridant, TD : L. Letocart)

[3 ECTS coefficient 1]

Évaluation : contrôle continu incluant un examen de fin de semestre de 3h

Le module consacré aux sylvosystèmes s'inscrit logiquement dans la continuité du module de géographie des milieux de première année de licence. L'objectif de ce module est d'approfondir les connaissances et les méthodes acquises en biogéographie en analysant de manière plus détaillée le fonctionnement des milieux forestiers. Il s'agit ici d'étudier les espaces forestiers dans toutes leurs dimensions, physiques (flores, faunes, sols, climats...) et humaines (gestion forestière, usages de la forêt...) pour comprendre la complexité de leurs dynamiques. Selon les années, ce module se concentrera sur des biomes spécifiques (boréaux, tempérés, méditerranéens, intertropicaux...).

Éléments de bibliographie :

Demangeot Jean, *Les milieux « naturels » du globe*, Paris : Armand Colin, 2006.

Otto Hans-Jürgen, *Ecologie forestière*, Paris : IDF, 1998.

Lacoste Alain, Salanon Robert, *Éléments de biogéographie et d'écologie*, Paris : Nathan, 2001.

Ramade François, *Éléments d'écologie*, 2 vol., Paris : Dunod, 2012.

Histoire approfondie (12 heures CM et 12 heures TD/semestre)

Un cours au choix parmi les 4 cours proposés dans l'orientation « Histoire approfondie ».

[3 ECTS coefficient 1]

Évaluation : contrôle continu incluant une épreuve écrite.

Orientation Histoire-Droit

(60 heures/semestre) [9 ECTS coefficient 3]

Droit constitutionnel (36 heures CM et 24 heures TD/semestre)

[9 ECTS coefficient 3]

Évaluation : modalités de l'UFR de Droit.

Orientation Professorat des écoles

(38 heures/semestre + volume horaire de l'option choisie) [9 ECTS coefficient 3]

Grammaire niveau 2 (18 heures TD/semestre)

[3 ECTS coefficient 1]

Évaluation : modalités de l'UFR de Lettres.

Enseignement du français et des mathématiques à l'école (20 heures TD/semestre)

[3 ECTS coefficient 1]

Évaluation : modalités de l'INSPE.

Cours d'initiation à l'enseignement des mathématiques et du français à l'usage des écoliers de l'enseignement primaire.

Option (volume horaire suivant les options)

[3 ECTS coefficient 1]

Évaluation : selon les modalités de l'UFR ou du département où l'option est choisie.

Une option au choix parmi les cours de langues, de géographie ou d'histoire des arts proposés par l'UPJV.

Orientation Patrimoine, Tourisme, Environnement
(Ouverture sous réserve d'un nombre suffisant d'inscrits)
(48 heures/semestre) [9 ECTS coefficient 3]

Approche géographique du tourisme (12 heures CM et 12 heures TD/semestre. L. Létocart)

[3 ECTS coefficient 1]

Évaluation : contrôle continu incluant une épreuve écrite de 3h

Tourisme, touristes. Phénomène né avec la Première Révolution industrielle, le tourisme n'a cessé d'accompagner la science géographique française dans son développement. D'abord abordé comme cas particulier d'études régionales (tourisme littoral, montagnard, etc.), ignorant au passage que les principaux foyers touristiques sont les villes, il est ensuite défini par ses formes et ses fonctions (des plages, des hôtels, des pistes, etc.) ignorant au passage si les habitants présents sont, ou non, des touristes.

Appuyé sur les récents travaux autour de et avec la question de l'*habiter*, ce cours choisit d'entrer dans le phénomène touristique par le biais des touristes eux-mêmes et de leurs pratiques. Pour cela, il mobilise toutes les sources qui peuvent donner une idée de l'expérience touristique des uns ou des autres (films, livres, peintures, chansons, etc.), aujourd'hui plus de la moitié de la population mondiale. C'est finalement une réflexion sur la notion d'habitant qui est alors proposée, les touristes étant considérés comme des types d'habitants à part entière, quoi qu'il en soit dit le plus souvent.

Éléments de bibliographie :

Coeffé, Vincent (dir.) (2017). – *Le tourisme. De nouvelles manières d'habiter le Monde*. Paris, Ellipse, 456 p.

Duhamel, Philippe (2018). – *Géographie du tourisme et des loisirs. Dynamiques, acteurs, territoires*. Paris, Coll. U, Armand Colin, 284 p.

Equipe Mit (2002). – *Tourismes 1, lieux communs*. Paris, Belin, coll. Mappemonde, 320 p.

GAY, Jean-Christophe (2017). – *Tourisme et transport, deux siècles d'interactions*. Paris, Bréal, 254 p.

Lazzarotti, Olivier (2012) - Paulette à la mer ou de l'imaginaire comme construction du regard de l'autre. In Bédard, Mario, Augustin, Jean-Pierre et Desnoilles, Richard (dir.) (2012).- *L'imaginaire géographique. Perspectives, pratiques et devenir*. Québec, Presses de l'université du Québec, collection Géographie contemporaine, p. 175-192

Lazzarotti, Olivier (2011). - *Lieux, amours et chansons : Venise est-elle en Italie ?* *EspacesTemps.net*, Textuel, 15.08.2011 <http://espacestemps.net/document8940.html>

Stock, Mathis, Coeffé, Vincent et Violier, Philippe (dir.) (2017). – *Les enjeux contemporains du tourisme*. Rennes, coll. Dictat Géographie, PUR, 500 p.

Stock, Mathis (coord.), Dehoorne, Olivier, Duhamel, Philippe, Gay, Jean-Christophe, Knafo, Rémy, Sacareau, Isabelle, Violier, Philippe (2003). – *Le tourisme, acteurs, lieux et enjeux*. Paris, Coll. Belin sup., 304 p.

Taunay, Benjamin (2011). – *Le tourisme intérieur chinois*. Rennes, Presses universitaires de Rennes, 256 p.

Mercatique (24 heures CM/semestre – intervenant à préciser)

[3 ECTS coefficient 1]

Évaluation : contrôle continu.

Cet enseignement visera à donner aux étudiant(e)s se destinant à la préparation de la licence professionnelle PTE les rudiments de la mercatique touristique, c'est-à-dire les principes régissant la conception et la commercialisation de produits touristiques (séjours, prestations, services) à savoir législation, environnement économique et culturel de la destination, infrastructures (transports, hébergement, restauration, services), adaptation aux besoins et aux attentes différenciés de la clientèle selon les segments visés, nouvelles pratiques de consommation touristique, techniques d'information et de promotion incluant notamment le marketing et l'usage du numérique.

Stage

[3 ECTS coefficient 1]

Évaluation : rapport de stage sans soutenance.

Rappel : tout stage doit faire l'objet d'une convention.

3^e ANNEE DE LICENCE – LICENCE D'HISTOIRE
Responsable d'année : Olivia CARPI (olivia.carpi@u-picardie.fr)

Semestre 5 (30 ECTS)

Savoirs historiques fondamentaux
(96 heures/semestre) [12 ECTS, coefficient 4]

Histoire moderne niveau 3 (24 heures CM, Marion Trévisi et 24 heures TD/semestre. 3 groupes : M. Trévisi)
[6 ECTS, coefficient 1]
Évaluation : contrôle continu incluant un examen de fin de semestre de 4h.

« L'Europe au XVIII^e siècle : un espace en perpétuel mouvement »

L'objectif de ce cours sera de cerner les dynamiques politiques, économiques et culturelles d'une Europe au sens large (de Paris à Londres, jusqu'à l'Europe orientale comme celle du Sud). On examinera également de près la diffusion des modes, des produits, des pensées (notamment révolutionnaires) face aux structures hiérarchiques et dogmatiques du siècle précédent. Une Europe qui se pense civilisatrice, fière de son intelligence qui se veut aussi conquérante des mondes fermés (Amérique du Nord, Inde, Chine).

Ouvrages de référence :

Pierre Deyon, *L'Europe du XVIII^e siècle*, Paris, Hachette Supérieur, 2000.
Pierre Chaunu, *La civilisation de l'Europe des Lumières*, Paris, Flammarion Champ Histoire, 1982.
Pierre-Yves Beaurepaire, *L'Europe des Lumières*, Paris, PUF Que sais-je ?, 2004.
Bernard et Monique Cottret, *L'Europe des Lumières 1680-1820*, Paris, Perrin, 2023.

Histoire contemporaine niveau 3 (24 heures CM Ph. Nivet et 24 heures TD/semestre. 3 groupes : D. Bellamy, A. Fournier)
[6 ECTS, coefficient 1]
Évaluation : contrôle continu incluant un examen de fin de semestre de 4h.

« La France de la V^e République »

Le cours traitera de l'histoire politique de la V^e République depuis sa fondation jusqu'à la fin de la présidence de Jacques Chirac, en la remettant dans son contexte économique, social et culturel. Il présentera les aspects institutionnels, la Constitution de 1958 et ses évolutions (réformes constitutionnelles, évolution des pratiques institutionnelles, avec un focus sur les cohabitations). Il analysera les politiques menées (décolonisation, politique économique et sociale, réformes de société...). Il mettra en valeur l'évolution des forces politiques, en lien avec le comportement électoral des Français et les opinions publiques.

Éléments de bibliographie :

Becker Jean-Jacques, *Crise et alternances, 1974-1995*, Nouvelle histoire de la France contemporaine, Points-Histoire, Paris, Seuil, 1998.
Becker Jean-Jacques, *Histoire politique de la France depuis 1945*, Armand Colin, 11^e édition, 2015.
Bernard Mathias, *Histoire politique de la Cinquième République*, Armand Colin, 2008.
Bernard Mathias, *Valéry Giscard d'Estaing. Les ambitions déçues*, Armand Colin, 2014.
Jackson Julian, *De Gaulle, une certaine idée de la France*, Seuil, 2019.
Rémond René, *Le XX^e siècle*, Paris, Fayard, 2003.

Sirinelli Jean-François, *La Cinquième République*, Paris, PUF « collection que sais-je ? », 2013.
Winock Michel, *François Mitterrand*, Gallimard, 2015.

Compétences fondamentales
(24 heures CM/semestre) [3 ECTS, coefficient 1]

Approches critiques niveau 1

Évaluation : examen de fin de semestre de 2 heures commun aux deux cours

- **« Historiographie de l'Antiquité »** (12 heures CM/semestre – C. Apicella)
Le cours abordera, dans un premier temps, l'évolution des méthodes et des objets de l'histoire ancienne, de l'Antiquité jusqu'au XX^e siècle. Dans un second temps, on présentera les débats actuels qui animent les historiens de l'Antiquité autour de quelques thèmes précis de nature historiographique ou épistémologique.

Éléments de bibliographie :

Arnaud-Lindet M.-P., *Histoire et Politique à Rome*, Paris, Bréal Agora, 2001.
Hartog Fr., *L'histoire, d'Homère à Augustin*, Paris, Points Seuil, 1999.
Van Effenterre H., *L'Histoire en Grèce*, Paris, Colin, 1993.

- **« Historiographie médiévale »** (12 heures CM/semestre –H. Fresnel)
Le cours présentera les débats qui ont pu émerger au sein de la communauté des médiévistes depuis le XIX^e siècle, période qui voit l'institutionnalisation de l'histoire comme profession et la naissance de l'histoire médiévale, jusqu'à nos jours. Chaque séance présentera un grand débat, de l'Antiquité tardive à la crise de la fin du Moyen Âge, tout en insistant sur le dialogue entre l'histoire et les autres disciplines des sciences sociales (archéologie, anthropologie, sociologie).

Éléments de bibliographie :

Bizière Jean-Maurice et Pierre Vayssièrre, *Histoire et historiens. Manuel d'historiographie*, Paris, Hachette Éducation, 2020.
Généralions historiennes : XIX^e-XXI^e siècle, éd. Potin Yann et Jean-François Sirinelli, Paris, CNRS éditions, 2019.
Historiographies : concepts et débats, éd. Christian Delacroix, François Dosse et Patrick Garcia, Paris, Gallimard, 2 vols.
Nouvelle histoire du Moyen Âge, éd. F. Mazel, Paris, Seuil.
Les tendances actuelles de l'histoire du Moyen Âge en France et en Allemagne, éd. J.-Cl. Schmitt-O.G. Oexle, Publications de la Sorbonne, Paris, 2002.

Compétences transversales

(20 heures/semestre pour les étudiants suivant le PPI :)
(40 heures/semestre pour les étudiants suivant le Projet Professionnel vers les Métiers de l'Enseignement et de l'Éducation **PPM2E**) [6 ECTS, coefficient 2]

Anglais (12 heures TD/semestre. 3 groupes pour l'anglais. E. Jacob).

[3 ECTS coefficient 1]

Évaluation : contrôle continu.

PPI ou, pour les étudiants suivant l'orientation « Professorat des écoles », PPM2E.

- **PPI** (4 séances de 2 heures TD/semestre – 3 groupes : intervenants de la DOIP)

[3 ECTS coefficient 1]

Évaluation : contrôle continu incluant une épreuve écrite.

Sensibilisation au monde du travail et préparation à l'insertion professionnelle.

OU

- **PPM2E** (28 heures TD/semestre)

[3 ECTS coefficient 1]

Évaluation : modalités de l'INSPE.

Ce module se propose de faire découvrir les métiers de l'enseignement et de l'éducation aux étudiant(e)s qui se destinent à passer le concours de Professeur des écoles, grâce à des stages et à une formation théorique.

Parcours-type – Histoire approfondie

(72 heures/semestre) [9 ECTS coefficient 3]

3 cours au choix parmi les 4 proposés

Histoire ancienne approfondie (12 heures CM et 12 heures TD/semestre – C. Sarrazanas)

« Athènes à l'époque hellénistique, de la bataille de Chéronée au siège de Sylla (338-86 av. J.-C.) »

[3 ECTS coefficient 1]

Évaluation : contrôle continu incluant une épreuve écrite.

Contrairement à ce qu'on a longtemps pensé, la cité grecque n'est pas morte après la victoire du roi Philippe II en 338 av. J.-C. à Chéronée. La cité d'Athènes en particulier possède une histoire riche et mouvementée tout au long de l'époque hellénistique, bien connue grâce à une documentation abondante. Si Athènes n'occupe plus le rang prééminent qu'elle avait eu au cours de l'époque classique, elle demeure une entité politique importante qui tâche pendant les trois derniers siècles avant notre ère de conserver une certaine marge de manœuvre en s'alliant ou en s'opposant suivant les circonstances, avec plus ou moins de succès, aux différentes monarchies hellénistiques puis avec Rome. Plusieurs chapitres thématiques seront consacrés aux questions d'histoire culturelle, religieuse, sociale et économique dans l'Athènes hellénistique.

Cet enseignement permettra de se préparer au cours d'histoire ancienne fondamentale de L3, en mettant l'accent sur l'histoire sur le temps long d'une ancienne *polis* grecque non rattachée à un royaume.

Éléments de bibliographie :

Habicht, Christian, *Athènes hellénistique. Histoire de la cité d'Alexandre le Grand à Marc Antoine*, Paris, Les Belles Lettres, 2006 (2e édition revue et augmentée).

Perrin-Saminadayar, Éric, *Éducation, culture et société à Athènes. Les acteurs de la vie culturelle athénienne : un tout petit monde*, Paris, 2007

Sarrazanas, Clément, *La cité des spectacles permanents. Organisation et organisateurs de concours civiques dans l'Athènes hellénistique et impériale*, Bordeaux, 2021.

Histoire médiévale approfondie (12 heures CM et 12 heures TD/semestre – A. Tallon)

[3 ECTS coefficient 1]

Évaluation : contrôle continu incluant une épreuve écrite.

« L'Italie de l'âge communal à la Renaissance (mi-XII^e/mi-XV^e siècle) »

Ce cours traitera essentiellement de l'histoire politique et culturelle italienne du milieu du XII^e siècle au milieu du XV^e, plus particulièrement en Italie du nord et du centre où se déroule alors la confrontation entre la plupart des systèmes et idéologies politiques du temps : affrontement entre papauté et empire, puis conflit entre les partisans des différentes formes de gouvernement possibles, républicain ou seigneurial, et enfin triomphe du modèle princier accompagné de la naissance de véritables États régionaux. L'Italie est ainsi dans la période le théâtre d'une conflictualité extrême et permanente, mais cependant porteuse, en raison même de l'âpreté de ces affrontements idéologiques, d'un profond renouvellement intellectuel et culturel qu'il est convenu d'appeler « Renaissance », sur lequel s'achèvera le programme

Ouvrages de référence :

1. Manuel :

J.-P. Delumeau – I. Heullant-Donat, *L'Italie au Moyen Âge (V^e-XV^e siècle)*, Paris, Hachette (Carré Histoire), 2000.

2. Synthèses plus approfondies :

- C. Beck – I. Cloulas – B. Jestaz – A. Tenenti, *L'Italie de la Renaissance. Un monde en mutation (1378-1494)*, Fayard, 1990.

- É. Crouzet-Pavan, *Enfers et Paradis, l'Italie de Dante et de Giotto*, Albin Michel (Bibliothèque Histoire), Paris, 2001.

- É. Crouzet-Pavan, *Renaissances italiennes, 1380-1500*, Albin Michel (Bibliothèque Histoire), Paris, 2007.

Histoire moderne approfondie (12 heures CM et 12 heures TD/semestre – E. Lemée)

[3 ECTS coefficient 1]

Évaluation : contrôle continu incluant une épreuve écrite.

Le XVII^e siècle britannique

Le cours portera sur l'histoire des îles britanniques (Angleterre, Pays de Galles, Écosse et Irlande, ainsi que les premières colonies britanniques), de l'avènement de Jacques I^{er} Stuart en 1603 à la mort de Guillaume III en 1702. Il abordera non seulement l'histoire politique, en particulier les transformations du régime monarchique anglais et l'affirmation progressive du Parlement, mais également l'histoire économique et sociale, à travers notamment la montée de la gentry, ainsi que culturelle. Une attention particulière sera apportée aux tensions religieuses qui traversent alors les îles britanniques, ainsi qu'à l'impact des deux révolutions qui les secouent durant cette période. Le cours sera l'occasion pour les étudiants de découvrir une aire géographique dont ils sont souvent peu familiers et de tisser des parallèles avec l'histoire du continent à la même période, notamment la France, dans la continuité des enseignements suivis en début de licence.

Éléments de bibliographie :

Cottret B., *La glorieuse révolution d'Angleterre : 1688*, Gallimard, Paris, 2013.

Cottret B., *La révolution anglaise : une rébellion britannique, 1603-1660*, Perrin, Paris, 2015.

Jettot S. et Ruggiu, F.-J., *L'Angleterre à l'époque moderne : des Tudors aux derniers Stuarts*, Armand Colin, Paris, 2021.

Histoire contemporaine approfondie (12 heures CM et 12 heures TD/semestre – E.Cronier)
[3 ECTS coefficient 1]

Évaluation : contrôle continu incluant une épreuve écrite.

« La Première Guerre mondiale »

Le cours étudie la Première Guerre mondiale, un conflit global et inédit dans son ampleur qui témoigne de l'entrée dans une ère de « guerre totale ». Le cours s'appuie sur les recherches les plus récentes, en lien notamment avec le Centenaire de la Grande Guerre, et aborde le conflit dans ses différentes dimensions. L'accent est mis en particulier sur les expériences de guerre des populations civiles et combattantes, à travers la question de l'endurance des sociétés en guerre et des cultures de guerre. La dimension multinationale et multiculturelle du conflit est examinée à travers la présence alliée et coloniale en Europe, mais intègre aussi les autres fronts comme le Moyen-Orient, la Macédoine ou le front de l'est.

Éléments de bibliographie :

Nicolas BEAUPRE, *La France en guerre, 1914-1918*, Paris, Belin, 2013.

André LOEZ, *La Grande Guerre*, Paris, La Découverte, coll. Repères, 2010.

Antoine PROST et Jay WINTER, *Penser la Grande Guerre. Un essai d'historiographie*, Paris, Éd. du Seuil, 2004.

Parcours type – Histoire et archéologie
(72 heures/semestre) [9 ECTS coefficient 3]

Protohistoire (10 heures CM sous forme de 5 conférences, Richard Rougier- INRAP)

[1 ECTS coefficient 1]

Évaluation : contrôle continu.

Le cours fournira les principaux repères sur les sociétés humaines durant la Protohistoire en Gaule du Nord : éléments généraux de chronologie, formes et hiérarchie des habitats, évolution des pratiques funéraires, mode d'occupation et de mise en valeur du territoire et mobiliers archéologiques.

Les éléments théoriques du cours seront illustrés par des exemples concrets de sites archéologiques, issus principalement de la recherche régionale sur la Protohistoire, très pointue sur la période.

Orientations bibliographiques

A. Lehoërff 2009 – « Les paradoxes de la Protohistoire française », *Annales, Histoire et sciences sociales* 2009/5, EHESS, p. 1107-1133

O. Buchsenschutz (dir.) 2015 – *L'Europe celtique à l'âge du Fer*, coll. Nouvelle Clio, Presses Universitaires de France, 2015

L. Carozza, C. Marcigny, M. Talon 2017 – « L'habitat et l'occupation des sols du Bronze et du premier âge du Fer », *Recherches archéologiques* 12, Inrap/CNRS Editions, 2017

F. Malrain, G. Blancquaert, T. Lorho 2013 – *L'habitat rural du Second âge du Fer*, Recherches archéologiques 7, Inrap/CNRS Editions, 2013

G. Blancquaert, F. Malrain 2016 – Evolution des sociétés gauloises du Second âge du Fer, Actes du 38^e colloque international de l'AfEAF Amiens 2014, *Revue archéologique de Picardie*, n° sp. 30, 2016

S. Desenne, C. Pommepuy, J.-P. Demoule 2009 – « Bucy-le-Long. Une nécropole de La Tène ancienne (V^e-IV^e siècle avant notre ère) », *Revue archéologique de Picardie*, n° sp. 26, 2009

Archéologie ancienne (12 heures CM et 12 heures TD/semestre – M. Costanzi)

[3 ECTS coefficient 1]

Évaluation : contrôle continu incluant une épreuve écrite.

Ce cours approfondit les connaissances acquises en L2 et propose une vision d'ensemble des principaux champs et méthodes de l'archéologie.

La première partie est consacrée au cadre institutionnel et juridique : législation nationale et internationale, enjeux scientifiques et patrimoniaux, modalités de l'archéologie préventive et programmée.

La seconde partie présente les différents domaines spécialisés de l'archéologie, en mettant en lumière la diversité des approches et des objets d'étude : archéologie urbaine, des espaces artisanaux et industriels, des paysages, funéraire, subaquatique et sous-marine, virtuelle et numérique, archéozoologie, céramologie.

L'objectif est de donner aux étudiants les bases nécessaires pour comprendre la spécificité de chaque champ disciplinaire, leur complémentarité et leur rôle dans la recherche contemporaine. Le cours fournit ainsi des repères solides pour l'analyse, l'interprétation et la valorisation des données archéologiques, tout en sensibilisant aux enjeux méthodologiques et éthiques de la profession.

Éléments de bibliographie :

Demoule, J.-P., Giligny, F., Lehoërff, A., Schnapp, A., *Guide des méthodes de l'archéologie*, La Découverte, 2020 (4^e éd.)

Djindjian, F., *Manuel d'archéologie. Méthodes, objets et concepts*, Armand Colin, 2011 (2^e éd. 2017)

Noiret, P., Otte, M., *Méthodes archéologiques*, De Boeck Supérieur, 2013

Archéologie médiévale (12 heures CM et 12 heures TD/semestre – A. Berrier)

[3 ECTS coefficient 1]

Évaluation : contrôle continu incluant une épreuve orale et deux épreuves écrites (interrogation, dissertation ou commentaire de documents).

« L'homme exploite son milieu : archéologie des techniques VIII^e-XVIII^e siècles »

La réflexion portera sur la manière dont l'homme agit sur le milieu en transformant les ressources qu'il y prélève. Quatre axes seront privilégiés, le premier portera sur la manière dont se développe l'artisanat et l'industrie médiévale lié à l'énergie hydraulique (meunerie, foulon, tannerie, utilisation de l'arbre à came). Le second concernera les diverses formes que prennent l'extraction des ressources lithiques et minières (fer, argent). Le troisième concernera la transformation de la matière par les arts du feu (métallurgie, verrerie et terres cuites architecturales). Le quatrième concernera l'implantation des édifices religieux réguliers dans leur environnement. Ces thématiques seront développées au travers des exemples de fouilles programmées et préventives d'un large espace français et anglo-saxon.

Techniques de l'archéologie (24 heures TD/semestre)

[2 ECTS coefficient 1]

Évaluation : contrôle continu avec une note finale commune aux 2 EC.

- **Techniques de l'archéologie : les méthodes archéométriques dans les problématiques archéologiques** (12 heures TD/semestre – N. Lamare)

Ce cours a pour objectif de présenter diverses méthodes d'analyses de sites et de mobilier archéologiques au-delà de la fouille. On abordera la carpologie, la palynologie, la dendrochronologie et l'archéozoologie, ainsi que les analyses archéométriques des mortiers et enduits peints, les méthodes de datation au radiocarbone et à l'aide des isotopes stables. Plusieurs cas d'études seront exposés pour comprendre quels sont les apports de ces techniques et comment elles permettent de répondre à des problématiques environnementales et anthropiques.

Éléments de bibliographie :

Coutelas Arnaud *et al.*, *Le mortier de chaux*, Paris, Errance, 2009.

Cubizolle Hervé, *Paléoenvironnements*, Paris, Armand Colin, 2009.

Evin Jacques *et al.*, *La datation en laboratoire*, Paris, Errance, 2005.

Horard-Herbin Marie-Pierre, Vigne Jean-Denis (dir.), *Animaux, environnement et sociétés*, Paris, Errance, 2006.

- **Techniques de l'archéologie : le relevé du bâti, principes et mise en œuvre** (12 heures TD/semestre – N. Lamare)

Ce cours présentera la manière dont on met au net un relevé archéologique sur papier millimétré, qu'il s'agisse de coupes stratigraphiques, de plans et d'élévations, ou d'orthophotographies. Il s'agira de maîtriser les fonctions de base du logiciel de DAO Adobe Illustrator pour réaliser un dessin vectoriel. On mènera une réflexion sur l'importance de l'intégration de relevés du bâti dans les publications archéologiques. Les exemples seront essentiellement issus de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge.

Élément de bibliographie :

- Abert Franck, Legros Vincent, Linlaud Mathieu, Feugère Muchel, Millet Émilie, « Modes de représentation des objets archéologiques non céramiques », *Les nouvelles de l'archéologie* [En ligne], 131, 2013. URL : <http://journals.openedition.org/nda/1771>
- Jean Stéphane, *Principes généraux et conseils pratiques, le dessin archéologique*, Inrap Grand Ouest, 2008.
- Sapin C., Bully S., Bizri M., Henrion F. (éd.), *Archéologie du bâti. Aujourd'hui et demain*, Dijon, ARTEHIS Éditions, 2022.
URL : <https://doi.org/10.4000/books.artehis.25779>

Parcours type – Histoire-Géographie
(72 heures/semestre) [9 ECTS coefficient 3]

Mondialisation et métropolisation (12 heures CM et 12 heures TD/semestre – 2 groupes. S. Guillard)
[3 ECTS coefficient 1]

Évaluation : contrôle continu incluant un examen de fin de semestre.

Il est recommandé d'avoir suivi le cours « Géographie de la ville » au S3.

« La métropolisation, expression de la mondialisation ».

Ce cours vise à comprendre la mondialisation à travers la dynamique spécifique de la métropolisation. Les grandes villes sont à la fois l'expression et le symptôme des grandes dynamiques politiques, économiques, sociales et culturelles qui ont façonné un monde actuel interconnecté. Nous tâcherons donc de comprendre le rôle que joue l'urbanisation et la mise en réseau des métropoles dans ce processus, en nous appuyant sur des exemples aussi bien au Nord qu'au Sud. Cette approche multi-située nous donnera également l'occasion de montrer que derrière les logiques de standardisation et de circulation des modèles, le processus de métropolisation est loin d'être uniforme et révèle la complexité des rapports de force locaux.

Les séances de TD sont consacrées à des études de cas, à l'analyse d'articles scientifiques et à des exposés.

Éléments de bibliographie :

F. Dureau et alii, 2000, *Métropoles en mouvement*, Economica.

D. Harvey, 2011, *Le capitalisme contre le droit à la ville : Néolibéralisme, urbanisation, résistances*, Amsterdam.

P. Gervais-Lambony, 2003, *Territoires citadins*, Belin.

A. Le Blanc, J.-L. Piermay, P. Gervais-Lambony, M. Giroud, C. Pierdet, S. Rufat (dir.), 2014, *Métropoles en débat : (dé)constructions de la ville compétitive*, Presses universitaires de l'Université Paris Nanterre.

J.-F. Troin, 2000, *Les métropoles des Suds*, Ellipses.

E. Verdeil, 2005, « Expertises nomades au Sud. Eclairages sur la circulation des modèles urbains », *Géocarrefour-Revue de géographie*

Géographie des territoires (12 heures CM et 12 heures TD/semestre – 2 groupes. A. Moret)

[3 ECTS coefficient 1]

Évaluation : contrôle continu incluant un examen de fin de semestre de 3h

« L'Europe »

Ce cours exposera les principales mutations des territoires et des sociétés du continent européen, en interrogeant ses limites et la définition de ses frontières, en abordant les héritages laissés par des histoires contrastées, les processus de fragmentation comme les convergences et les dynamiques d'intégration régionale (dans et hors de l'Union européenne). Ce cours portera sur divers enjeux : cohésion sociale et territoriale, transformations des espaces urbains, adaptation aux changements climatiques, agriculture, transformations des espaces ruraux, diplomatie et géopolitique...

Éléments de bibliographie :

- Adoumie V., Daudel C., Delahaye E. et Escarras J.-M., 2013. *Géographie de l'Europe*. HU Géographie. Paris : Hachette Supérieur.
- Boissière A., Tétart F. et Mounier P.-A., 2021. *Atlas de l'Europe: un continent dans tous ses états*, Collection Atlas-monde. Paris: Éditions Autrement.
- Boulineau E., 2016. *Territoires d'Europe: La différence en partage*. Lyon: ENS Éditions.
- Cattaruzza A. et Sintès P., 2012. *Atlas géopolitique des Balkans : un autre visage de l'Europe*, Paris, Autrement.
- Richard Y., Didelon C. et Van Hamme G., 2011. *Le territoire européen*, Paris: PUF.

Histoire approfondie (12 heures CM et 12 heures TD/semestre)

Un cours au choix parmi les 4 cours proposés dans l'orientation « Histoire approfondie ».

[3 ECTS coefficient 1]

Évaluation : contrôle continu incluant une épreuve écrite.

Parcours type – Histoire-Droit

(96 heures/semestre) [9 ECTS coefficient 3]

Droit administratif (36 heures CM et 24 heures TD)

[6 ECTS coefficient 2]

Évaluation : modalités de l'UFR de Droit.

Finances publiques (36 heures CM)

[3 ECTS coefficient 1]

Évaluation : modalités de l'UFR de Droit.

Parcours type – Professorat des écoles

(44 heures/semestre + volume horaire de l'option choisie) [9 ECTS coefficient 3]

Enseignement du français et des mathématiques à l'école (20 heures TD/semestre)

[3 ECTS coefficient 1]

Évaluation : modalités de l'INSPE.

Cours d'initiation à l'enseignement des mathématiques et du français à l'usage des écoliers de l'enseignement primaire.

Outils scientifiques (12 heures CM et 12 heures TD – B. Asbani)

[3 ECTS coefficient 1]

Évaluation : contrôle continu.

En complément du cours sur l'enseignement du français et des mathématiques à l'école, le cours d'outils scientifiques entend donner aux étudiant(e)s des compétences plus larges englobant les SVT et la physique, présentes dans les programmes de l'enseignement primaire.

Option (volume horaire suivant les options)

[3 ECTS coefficient 1]

Évaluation : modalités de l'UFR ou du département où l'option est choisie.

Une option au choix parmi les cours de langues, de géographie ou d'histoire des arts proposés par l'UPJV.

Semestre 6 (30 ECTS)

Savoirs historiques fondamentaux (96 heures/semestre) [12 ECTS, coefficient 4]

Histoire ancienne niveau 3 (24h CM C. Apicella et M. L. Bonsangue et 24h TD/semestre – 3 groupes : C. Apicella, M. L. Bonsangue)
[6 ECTS, coefficient 2]
Évaluation : contrôle continu incluant un examen de fin de semestre de 4h.

« L'empire et l'Empire d'Auguste à Constantin »

Le cours se propose de prendre comme fil conducteur la notion d'empire/Empire dans le cadre de l'expansion du monde romain entre Auguste et Constantin.

Au-delà de l'histoire événementielle, l'accent sera mis sur l'analyse des structures politiques et sociales de l'Empire romain afin de mettre en évidence les spécificités de la construction politique romaine, ses héritages hellénistiques et ses mutations sur la longue durée.

Éléments de bibliographie :

M. Christol, P. Cosme, F. Hurlet, *Histoire romaine*, vol. II, *L'empire d'Auguste à Constantin*, Paris, Fayard, 2019.

Y. Moderan, *L'empire romain tardif*, Paris, Ellipses, 1999.

Histoire médiévale niveau 3 (24 heures CM –A. Tallon et 24 heures TD/semestre. 3 groupes : S. Minier)
[6 ECTS, coefficient 2]
Évaluation : contrôle continu incluant un examen de fin de semestre de 4h.

« Du temps des crises à l'aube de la Renaissance : les derniers siècles du Moyen Âge en Occident »

Faisant suite au programme traité au S4, ce cours étudiera successivement le retournement de la conjoncture à la fin du « beau XIII^e siècle », les grandes crises du XIV^e et du début du XV^e (Peste noire, Grand Schisme, guerre de Cent Ans), mais également la poursuite du mouvement de construction des États monarchiques initiée aux siècles précédents ainsi que celle de l'essor intellectuel et culturel de la chrétienté latine en cet « automne du Moyen Âge ».

Éléments de bibliographie :

- Balard (Michel), Genêt (Jean-Philippe), Rouche (Michel), *Le Moyen Âge en Occident*, Paris, Hachette, dernière édition 2017.

- Biraben (Jean-Noël), *Les hommes et la peste en France et dans les pays européens et méditerranéens*, 2 vol., Paris - La Haye, Mouton, 1975-1976.

- Boucaud (Pierre), Giraud (Cédric), Gorochoff (Nathalie), *Histoire culturelle du Moyen Âge en Occident*, Paris, Hachette, 2019.

- Contamine (Philippe), *La guerre de Cent Ans*, Paris, Presses universitaires de France (coll. « Que sais-je ? »), dernière édition 2010.

- Mayeur (Jean-Marie), Piétri (Charles et Luce), Vauchez (André), Vénard (Marc), *Histoire du Christianisme des origines à nos jours*, vol. 6 : *Un temps d'épreuves (1274-1449)*, Paris, Desclée/Fayard, 1990.

- Vincent (Catherine), *Introduction à l'histoire de l'Occident médiéval*, Paris, Livre de Poche, dernière édition 2014.

Compétences fondamentales
(24 heures CM/Semestre) [3 ECTS, coefficient 1]

Approches critiques niveau 2 : Grands débats historiographiques.

Évaluation : épreuve écrite de 2 heures commune aux deux cours.

- **« Historiographie moderne »** (12 heures CM/semestre – E. Berthiaud)
Ce cours d'historiographie se veut une initiation aux grands courants actuels de la recherche en histoire moderne. À travers l'étude de plusieurs questions majeures et des débats qui mobilisent les « modernistes », il s'agit de faire comprendre comment les historiens écrivent l'histoire de l'époque moderne.

Éléments de bibliographie :

Afin de préparer ce cours, il convient de découvrir l'actualité récente de la recherche en histoire moderne :

- Le Roux (dir.), *Faire de l'histoire moderne*, Paris, Classique Garnier, 2020.
- En lisant le magazine *L'Histoire*, particulièrement le n°447 (mai 2018) intitulé « L'Histoire, 40 ans de controverses ».
- En écoutant des podcasts de l'émission *Le Cours de l'histoire* <https://www.franceculture.fr/emissions/le-cours-de-lhistoire> ou les podcasts de *Paroles d'histoire* <https://parolesdhistoire.fr/> consacrés à l'actualité des livres, de la recherche et des débats en histoire.

- **« Historiographie contemporaine »** (12 heures CM/semestre – M. Pignot)
Dans le prolongement du cours de L2, en lien avec l'actualité des publications, de la recherche et du débat public, l'objectif de ce cours magistral est de faire comprendre aux étudiant(e)s pourquoi et comment s'écrit l'histoire contemporaine, et de leur présenter quelques-unes des grandes questions qui agitent, et parfois divisent, la communauté des historiens.

Éléments de bibliographie :

Numéro anniversaire du magazine *L'Histoire* « 40 ans de controverse », n°447, mai 2018.

Yann Potin et Jean-François Sirinelli (dir.), *Génération historiennes*, Paris, CNRS Editions, 2019.

Guillaume Mazeau, *Histoire*, Paris, Anamosa, 2020.

Compétences transversales

(29 heures/semestre pour les étudiant(e)s suivant le Projet Personnel d'Insertion : **PPI**)
(55 heures/semestre pour les étudiant(e)s suivant le Projet Professionnel vers les Métiers de l'Enseignement et de l'Éducation : **PPM2E**) [6 ECTS, coefficient 2]

Anglais (12 heures TD/semestre. 3 groupes pour l'anglais. E. Jacob).

[2 ECTS, coefficient 2]

Évaluation : contrôle continu.

Numérique (15h TD - 3 groupes E. Lemé et présentation du tableur Excel par un intervenant de la DISI).

[3 ECTS coefficient 1]

Évaluation : contrôle continu.

Ces TD visent à initier les étudiants à l'analyse du web en histoire, en articulation avec les cours d'historiographie de L3, et à la production collaborative de documents d'histoire. Les séances reposeront sur les travaux individuels et collectifs des étudiants.

EC au choix :

- **Projet Personnel d'Insertion (PPI)** (2 heures CM : O. Carpi)
[1 ECTS coefficient 1]
Évaluation : Assistance à la présentation des poursuites d'études après la Licence.
Enseignement sans rattrapage

OU

- **PPM2E pour les étudiant(e)s de l'orientation Professorat des Écoles** (28 heures TD/semestre)
[1 ECTS coefficient 1]
Évaluation : modalités de l'INSPE.

Ce module se propose de faire découvrir les métiers de l'enseignement et de l'éducation aux étudiant(e)s qui se destinent à passer le concours de Professeur des écoles, grâce à des stages et à une formation théorique.

OU

- **Engagement ou activité salariale pour les étudiants pouvant y prétendre (voir p. 15-16)**
[1 ECTS coefficient 1]
Évaluation : pour l'engagement : rapport d'activité non noté visé par le responsable de la structure dans laquelle s'inscrit l'engagement. Pour l'activité salariale : attestation de travail salarié.

Les étudiants pouvant justifier d'une activité bénévole au sein d'une association caritative ou d'une structure comme le corps des Pompiers volontaires peuvent demander la valorisation de cet engagement à la place du PPI.

De même, les étudiant(e)s qui exercent une activité salariée peuvent demander la valorisation de cette activité à la place du PPI.

Parcours-type – Histoire approfondie

(60 heures/semestre) [9 ECTS coefficient 3]

2 cours au choix parmi les 4 proposés + séminaire d'encadrement d'un travail d'études et de recherche

Histoire ancienne approfondie (12 heures CM et 12 heures TD/semestre – M.-L. Haack)

« **Les religions du monde romain** »

[3 ECTS coefficient 1]

Évaluation : contrôle continu incluant une épreuve écrite.

Le cours propose d'étudier une histoire des religions de Rome, et non pas de la religion romaine. Il s'agit en effet d'examiner la multiplicité des approches religieuses et des systèmes religieux du monde romain depuis les Guerres Puniques jusqu'au III^{ème} siècle de notre ère, à Rome et dans le monde romain. La

religion est envisagée au sein de la vie politique et militaire, dans ses rapports au pouvoir impérial, dans la vie quotidienne tout comme dans les réflexions philosophiques.

Éléments de bibliographie :

Beard M., North J. et Price S., *Religions de Rome*, Paris, Picard, 2006.

Belayche N., Estienne S. (éds), *Religion et pouvoir dans le monde romain. L'autel et la toge de la deuxième guerre punique à la fin des Sévères*, Rennes 2020;

Humm M., Stein C., *Religions et pouvoir dans le monde romain 218 av. J.-C.-250 ap. J.-C.*, Paris, Armand Colin, 2021.

Husquin C., Landrea C., *Religions et pouvoir dans le monde romain de 218 av. J.-C. à 250 ap. J.-C.*, Paris, Ellipses, 2020.

Scheid J., *La religion des Romains*, Paris, Armand Colin, 1998.

<https://www.aphg.fr/APHG-Breves-de-classe-no21-Religion-et-pouvoir-dans-le-monde-romain-avec-John>

Histoire médiévale approfondie (12 heures CM et 12 heures TD/semestre – P. Montaubin)

« Église et culture en Occident (VIII^e/XIV^e siècles) »

[3 ECTS coefficient 1]

Évaluation : contrôle continu incluant une épreuve écrite.

Le christianisme est devenu la religion officielle des populations de l'empire romain d'Occident à partir du IV^e siècle, puis des royaumes qui se sont développés sur ses décombres et dans ses anciennes marges au cours du haut Moyen Âge. La plus grande partie de l'héritage culturel gréco-romain a été conservée au cours des siècles « médiévaux » (sans attendre la « Renaissance » !). Mais la Bible et les textes de la révélation chrétienne sont devenus la référence majeure, qu'il convenait d'expliquer et d'interpréter pour construire sa vie, vivre en société et comprendre l'univers. Le clergé a été intégré parmi les cadres dirigeants de la société occidentale et il a détenu pendant plusieurs siècles le quasi monopole de la culture savante, écrite en latin. Il a contrôlé les structures scolaires, dans les monastères, les cathédrales, mais aussi les écoles libérales dans les villes, avant de développer l'université au tournant des XII^e et XIII^e siècles, une institution originale de la Chrétienté médiévale. La redécouverte de textes antiques en contradiction au moins apparente avec la Révélation chrétienne, le développement de méthodes de pensée critique, l'écriture en langues vernaculaires (dérivées du latin ou des langues germaniques, slaves et celtiques) ont provoqué des discussions, voire des crises intellectuelles au sujet du rapport entre la raison et la foi. Cela a impliqué périodiquement des mouvements de répression pour faire respecter une orthodoxie, mais aussi des adaptations du savoir chrétien à divers courants culturels et des efforts de synthèse nouvelle aux sources de notre pensée occidentale contemporaine.

Éléments de bibliographie :

Armogathe (Jean-Robert), Perrin (Michel), Montaubin (Pascal) dir., *Histoire générale du christianisme*, vol. I, Paris, 2010.

Helvetius (Anne-Marie), Matz (Jean-Michel), *Église et société au Moyen Âge, V^e-XV^e siècle*, Paris, 2008.

Martin (Hervé), Merdrignac (Bernard), *Culture et société dans l'Occident médiéval*, Paris, 1999.

Moulinier-Brogi (Laurence), Laurieux (Bruno), *Éducation et culture dans l'Occident médiéval, du début du XII^e siècle au milieu du XV^e siècle*, Paris, 1998.

Riché (Pierre), *Éducation et culture dans l'Occident barbare*, Paris, 1995 (4^e édition).

Vauchez (André) dir., *Histoire du christianisme*, t. 4-6, Paris, 1990-1993.

Histoire moderne approfondie (12h CM, 12h TD/Semestre, O. Carpi)

[3 ECTS coefficient 1]

Évaluation : contrôle continu incluant une épreuve écrite

« Les affrontements religieux en Europe (XVI^e-XVII^e siècles) »

Ce cours porte sur les origines et les conséquences du schisme religieux qui s'opère dans la Chrétienté occidentale dans le premier tiers du XVI^e siècle, sous l'impulsion de réformateurs radicaux, tels que Martin Luther ou Jean Calvin, qui n'hésitent pas à rompre sur tous les plans avec l'Église établie ou de souverains tels qu'Henri VIII, qui s'émancipe de l'autorité pontificale. Apparaissent alors de nouvelles confessions, rivales du catholicisme traditionnel et concurrentes entre elles, ce qui est à l'origine de vives tensions, de violences, parfois extrêmes et de conflits guerriers, qui modifient profondément la configuration des États européens et les relations internationales.

Bibliographie indicative

David El Kenz et Claire Gantet, *Guerres et paix de religion en Europe (16^e-17^e siècles)*, Paris, A. Colin, 2003

Michel Figeac dir., *Les affrontements religieux en Europe du début du XVI^e siècle au milieu du XVII^e siècle*, Paris, Sedes, 2008

Histoire contemporaine approfondie (12h CM et 12h TD/semestre – X. Boniface)

« L'Europe dans l'entre-deux-guerres »

[3 ECTS coefficient 1]

Évaluation : contrôle continu incluant une épreuve écrite.

L'histoire de l'Europe entre la fin de la Grande Guerre et le début de la Seconde Guerre mondiale, même si elle est dominée par le souvenir et la crainte de la guerre, peut être étudiée également dans une perspective de relations internationales visant à construire la paix, d'histoire économique, entre prospérité et crise, d'échanges culturels, de mouvements sociaux.

Bibliographie:

- Alice-Catherine Carls, Stephen D. Carls, *L'Europe d'une guerre à l'autre : 1914-1945*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2020

- A. Kaspi et J.-B. Duroselle, *Histoire des relations internationales de 1919 à 1945*, Paris, Armand Colin, 2017

- Ian Kershaw, *L'Europe en enfer 1914-1949*, Paris, éd. du Seuil, 2016

- P. Milza, *Les relations internationales de 1918 à 1939*, Paris, Armand Colin, coll. Coursus, 2019 [Cairn]

Travail d'étude et de recherche (12 heures de séminaire d'encadrement)

[3 ECTS coefficient 1]

Évaluation : mémoire d'initiation à la recherche + assiduité et investissement.

Ce séminaire méthodologique a pour but d'encadrer le travail de recherche des étudiants, de leur faire acquérir les outils nécessaires à la rédaction d'un écrit scientifique et de les aider à chacune des étapes de l'élaboration de leur mémoire.

L'objectif de cet EC est une initiation à la recherche et à l'écriture scientifique à travers la rédaction d'un mémoire. Les sujets pourront être soit un bilan historiographique d'une question, soit une étude de source (tous types de source). Ils pourront éventuellement être adossés à l'un des cours suivis en S5 ou S6.

Le mémoire fera entre 35 000 et 50 000 signes de texte (espaces et notes de bas de pages compris) sans compter la bibliographie et les éventuelles annexes.

Organisation :

Les étudiants devront, en début d'année universitaire, indiquer un ordre de préférence pour une période, sur le modèle des fiches de vœux de TD. On se basera sur ce choix pour les répartir entre les périodes. Après cette répartition, le choix des sujets se fera avec les enseignants qui encadrent les mémoires dans chaque période ; ils pourront être choisis par les enseignants eux-mêmes en fonction de leurs

thématiques de recherche. Les sujets devront être proposés avant les vacances d'automne pour permettre aux étudiants de commencer leurs recherches.

Le mémoire devra être rendu au plus tard lors de la 12^e semaine de cours du S6. L'évaluation se fera sans soutenance.

Évaluation :

Seront pris en compte dans l'évaluation, outre la qualité scientifique du mémoire, le respect des critères de volume imposés, le travail fourni tout au long de l'année, le respect des critères formels (présence ou non de notes de bas de page, forme de ces notes, présentation de la bibliographie, architecture du mémoire, etc.), la correction grammaticale et orthographique de la rédaction et le respect de la déontologie scientifique.

Les enseignants chargés d'encadrer les mémoires pour l'année universitaire 2025-2026 sont :

- En histoire ancienne, Maëlle Flamans
- En histoire médiévale, H. Fresnel et A. Tallon
- En histoire moderne, M. Trévisi
- En histoire contemporaine, D. Bellamy et M. Pignot. Pour M. Bellamy, les thèmes de ces travaux porteront exclusivement sur l'histoire politique.

Parcours type – Histoire et archéologie (48 heures/semestre) [9 ECTS coefficient 3]

Archéologie ancienne (12 heures CM et 12 heures TD/semestre – N. Lamare)

« **Archéologie de la ville de Rome (II^e s. av. J.-C. – IV^e s. ap. J.-C.)** »

[3 ECTS coefficient 3]

Évaluation : contrôle continu incluant une épreuve écrite.

Ce cours a pour vocation de présenter la topographie de la Rome tardo-républicaine et impériale, en insistant sur la place prise par les grands monuments publics. Il s'agira d'étudier les ouvrages de défense, les places publiques et les édifices de loisirs, mais aussi les palais impériaux, ou encore les zones funéraires. L'objectif est de se familiariser avec la typologie de l'architecture romaine et de comprendre le lien entre évolution des formes architecturales, développement des techniques de construction, transformations du contexte politique, social et culturel.

Bibliographie

Coarelli F., *Guide archéologique de Rome*, Paris, 1994.

Faure P. et al. (dir.), *Rome, cité universelle, de César à Caracalla : 70 av. J.-C. – 212 apr. J.-C.*, Paris, 2023.

Gros P., *L'architecture romaine*, 2 vol., Paris, 2006-2011.

Archéologie médiévale et moderne (12h CM et 12H TD/semestre H. Fresnel)

« **Archéologie des châteaux à l'époque médiévale et moderne** »

[3 ECTS coefficient 3]

Évaluation : contrôle continu incluant une épreuve écrite.

Ce cours présentera les résultats des principales recherches menées sur l'archéologie des châteaux, principalement en France et en Angleterre, ainsi que sur les apports des autres types de sources. Il posera la question de la définition de ces sites fortifiés, de leurs évolutions au cours du Moyen Âge et de leur aspect multifonctionnel, bien au-delà de la seule dimension militaire. Il s'appuiera en TD sur des fouilles récentes et exposera les problèmes méthodologiques qu'elles peuvent poser.

Éléments de bibliographie :

- Bur Michel, *Le château*, Turnhout, Brepols, 1999.
- *Château Gaillard : études de castellologie médiévale*. 25, *L'origine du château médiéval : actes du colloque international de Rindern, Allemagne, 28 août-3 septembre 2010*, éd. Ettel Peter, Anne-Marie Flambard Héricher et Kieran Denis O'Connor, Caen, Publications du CRAHM, 2012.
- Degroisilles Lucie, *La vie de château : recherches archéologiques sur le château de Boves (Somme), X^e-XVI^e siècle*, Amiens, CAHMER, 2011.
- Durand Philippe, *Petit glossaire du château du Moyen Âge : initiation au vocabulaire de la castellologie*, Bordeaux, Éditions Confluences, 2001.

Histoire de l'art médiéval (10h CM et 10H TD/semestre A. Timbert)

[2 ECTS coefficient 2]

Évaluation : modalités de contrôle de l'UFR des Arts.

Cours mutualisé avec l'UFR des Arts.

Stage d'archéologie de 4 semaines

[2 ECTS coefficient 2]

Évaluation : Rapport de stage.

Cette formation d'au moins quatre semaines, pas nécessairement consécutives, est évaluée au S6 mais peut se placer n'importe quand entre le semestre 3 et **la dernière semaine de cours du semestre 6**. Elle prend la forme d'un ou de plusieurs stages qui doivent permettre une expérience archéologique complète et variée, couvrant les domaines de la prospection, de la fouille et de la post-fouille. Elle peut se dérouler sur l'un des chantiers dirigés par les membres de l'UFR ou dans un autre cadre, après accord des enseignants intervenant dans le parcours « Histoire et Archéologie » qui assureront le tutorat de ces stages. Elle ne saurait consister uniquement dans du traitement de matériel ou de l'enregistrement de données, une expérience du terrain est indispensable.

Attention : toute période de stage doit impérativement être encadrée par une convention de stage de l'UPJV. **Aucun stage réalisé hors de ce cadre ne sera validé.** L'étudiant(e) devra fournir, au moment de la soutenance de son rapport de stage, les attestations des périodes de stage qu'il (elle) a effectuées.

Parcours type – Histoire-Géographie
(60 heures/semestre) [9 ECTS coefficient 3]

Géographie agraire (12 heures CM et 12 heures TD/semestre – D. Benbabaali)

[3 ECTS coefficient 1]

Évaluation : Contrôle continu incluant une épreuve écrite de 3h.

Cet enseignement porte sur les dynamiques socio-spatiales et foncières des mondes ruraux. Dans le contexte global de la mondialisation, les campagnes et les systèmes agraires sont soumises à des transformations majeures et font preuve d'une grande capacité de résilience. À travers des exemples tirés essentiellement des Suds, l'objectif de ce cours est celui d'analyser cette évolution ainsi que la présence de nouveaux modèles et de nouveaux acteurs dans le secteur agricole. Ce cours s'attache également à une étude des relations villes-campagnes afin d'illustrer les liens entre ces deux espaces, souvent éloignés, pourtant si proches.

Éléments de bibliographie :

- Guibert M., Jean Y., 2011, *Dynamiques des espaces ruraux dans le monde*, Armand Colin, 408p.
Cochet H., 2011, *L'agriculture comparée*, Éditions Quæ, 160p.
Arnauld de Sartre X., 2006, *Les fronts pionniers d'Amazonie. Les dynamiques paysannes au Brésil*, CNRS Éditions, 223p.
Purseigle F., Nguyen G., Blanc P., 2017, *Le nouveau capitalisme agricole. De la ferme à la firme*, Presses de Sciences Po, 312p.
Berger M. Chaléard J-L., 2017, *Villes et campagnes en relations. Regards croisés Nords-Suds*, Karthala, 299p.

Espaces et sociétés (12 heures CM et 12 heures TD/semestre – D. Benbabaali)

« Le monde indien : une géographie sociale »

[3 ECTS coefficient 1]

Évaluation : contrôle continu incluant un examen de fin de semestre.

Encensé par les uns pour la croissance économique rapide qu'il a permis de réaliser, le modèle de développement indien est également rejeté par une grande partie de la population pour son coût humain et environnemental. Il conviendra donc de se pencher sur ce que le développement veut dire dans le contexte indien, en déterminant qui en sont les bénéficiaires et qui en paye le prix. Les populations déplacées par les projets de développement cherchent à défendre leurs territoires qui, pour elles, représentent des espaces de subsistance plus que de pouvoir, des sources de vie plus que des ressources exploitables à des fins commerciales. Ce cours démontrera que la prise en compte de l'espace comme objet de représentations et de conflits est au cœur de la géographie sociale

Éléments de bibliographie :

- Landy F. et Varrel A., 2015. *L'Inde. Du développement à l'émergence*, Armand Colin, U : Géographie.
- Cadène P., Dumortier B., Bautes N., Boillot J.-J., 2015. *L'Inde : une géographie*, Armand Colin.
- Jaffrelot C. (dir.), 2014. *L'Inde contemporaine*, Fayard, Pluriel.
- Dejouhanet L., 2016. « L'Inde. Puissance en construction », *La Documentation photographique*, n° 8109, janvier-février 2016.
- Landy F., 2008. « L'Inde ou le grand écart », *La Documentation photographique*, n° 8060, mars 2008.

Travail d'étude et de recherche (12 heures de séminaire d'encadrement)

[3 ECTS coefficient 1]

Évaluation : mémoire d'initiation à la recherche + assiduité et investissement.

Ce séminaire méthodologique a pour but d'encadrer le travail de recherche des étudiants, de leur faire acquérir les outils nécessaires à la rédaction d'un écrit scientifique et de les aider à chacune des étapes de l'élaboration de leur mémoire.

L'objectif de cet EC est une initiation à la recherche et à l'écriture scientifique à travers la rédaction d'un mémoire. Les sujets pourront être soit un bilan historiographique d'une question, soit une étude de source (tous types de source). Ils pourront éventuellement être adossés à l'un des cours suivis en S5 ou S6.

Le mémoire fera entre 35 000 et 50 000 signes de texte (espaces et notes de bas de pages compris) sans compter la bibliographie et les éventuelles annexes.

Organisation :

Les étudiants devront, en début d'année universitaire, indiquer un ordre de préférence pour une période, sur le modèle des fiches de vœux de TD. On se basera sur ce choix pour les répartir entre les périodes. Après cette répartition, le choix des sujets se fera avec les enseignants qui encadrent les mémoires dans chaque période ; ils pourront être choisis par les enseignants eux-mêmes en fonction de leurs

thématiques de recherche. Les sujets devront être proposés avant les vacances d'automne pour permettre aux étudiants de commencer leurs recherches.

Le mémoire devra être rendu au plus tard lors de la 12^e semaine de cours du S6. L'évaluation se fera sans soutenance.

Évaluation :

Seront pris en compte dans l'évaluation, outre la qualité scientifique du mémoire, le respect des critères de volume imposés, le travail fourni tout au long de l'année, le respect des critères formels (présence ou non de notes de bas de page, forme de ces notes, présentation de la bibliographie, architecture du mémoire, etc.), la correction grammaticale et orthographique de la rédaction et le respect de la déontologie scientifique.

Les enseignants chargés d'encadrer les mémoires pour l'année universitaire 2025-2026 sont :

- En histoire ancienne, Maëlle Flamans
- En histoire médiévale, H. Fresnel et A. Tallon
- En histoire moderne, M. Trévisi
- En histoire contemporaine, D. Bellamy et M. Pignot. Pour M. Bellamy, les thèmes de ces travaux porteront exclusivement sur l'histoire politique.

Parcours type – Histoire-Droit

(96 heures/semestre) [9 ECTS coefficient 3]

Droit administratif (36 heures CM et 24 heures TD)

[6 ECTS coefficient 2]

Évaluation : selon les modalités de l'UFR de Droit.

Introduction aux politiques publiques (36 heures CM)

[3 ECTS coefficient 1]

Évaluation : selon les modalités de l'UFR de Droit.

Parcours type – Professorat des écoles

(44 heures/semestre + volume horaire de l'option choisie) [9 ECTS coefficient 3]

Enseignement du français et des mathématiques à l'école (20 heures TD/semestre)

[3 ECTS coefficient 1]

Évaluation : selon les modalités de l'INSPE.

Cours d'initiation à l'enseignement des mathématiques et du français à l'usage des écoliers de l'enseignement primaire.

Outils scientifiques (12 heures CM et 12 heures TD – H. Bouyanfif)

[3 ECTS coefficient 1]

Évaluation : contrôle continu.

En complément du cours sur l'enseignement du français et des mathématiques à l'école, le cours d'outils scientifiques entend donner aux étudiant(e)s des compétences plus larges englobant les SVT et la physique, présentes dans les programmes de l'enseignement primaire.

Option (volume horaire suivant les options)

[3 ECTS coefficient 1]

Évaluation : selon les modalités de l'UFR ou du département où l'option est choisie.

Une option au choix parmi les cours de langues, de géographie ou d'histoire des arts proposés par l'UPJV.